



Bilan et compte
de résultat **consolidés**

au 31 décembre **2007**

Le conseil de surveillance du 13 février 2008 a autorisé la publication des données financières ajustées de l'exercice 2007 (section 1 du présent document) et celle des comptes consolidés statutaires de SAFRAN pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007, arrêtés par le directoire du 11 février 2008 (section 2 du présent document).

Sommaire

Préambule	4
1 Le Groupe SAFRAN en données ajustées	5
1.1 Compte de résultat consolidé ajusté	6
1.2 Tableau des flux de trésorerie consolidés ajustés	7
1.3 Informations sectorielles en données ajustées	8
1.3.1 Secteurs d'activité	8
1.3.2 Informations sectorielles en données ajustées	9
1.4 Notes annexes en données ajustées	10
1.4.1 Chiffre d'affaires	10
1.4.2 Consommations de l'exercice	11
1.4.3 Dotations nettes	11
1.4.4 Résultat financier	12
1.4.5 Impôts sur les résultats	12
2 Les comptes consolidés statutaires du Groupe SAFRAN	13
2.1 Etat de synthèse	14
2.1.1 Compte de résultat consolidé	14
2.1.2 Bilan consolidé	15
2.1.3 Variation des capitaux propres consolidés	16
2.1.4 Tableau des flux de trésorerie consolidés	17
2.2 Informations sectorielles	18
2.2.1 Secteurs d'activité	18
2.2.2 Informations sectorielles par branche	19
2.2.3 Information sectorielle par zones géographiques	21
2.3 Principes et méthodes comptables	22
2.3.1 Cadre comptable d'élaboration des états financiers	22
2.3.2 Méthodes de consolidation	24
2.3.3 Méthodes et règles d'évaluation	27
2.4 Périmètre	37
2.4.1 Scission Sagem Défense Sécurité	37
2.4.2 Scission Sagem Communication	37
2.4.3 Groupe Orga	37
2.4.4 Variations 2007	37
2.4.5 Activités abandonnées	37
2.4.6 Actifs destinés à être cédés	38
2.4.7 Autres opérations	38
2.5 Liste des sociétés consolidées	39
2.6 Notes annexes aux comptes consolidés	42
2.6.1 Détail des principales composantes du résultat opérationnel	42
2.6.2 Quote part dans le résultat des mises en équivalence	44
2.6.3 Résultat financier	45
2.6.4 Impôts sur les résultats	46
2.6.5 Résultat par action	48
2.6.6 Dividendes proposés et votés	48
2.6.7 Ecarts d'acquisition	49
2.6.8 Immobilisations incorporelles	50
2.6.9 Immobilisations corporelles	51
2.6.10 Immobilisations financières non courantes	52
2.6.11 Titres mis en équivalence	53
2.6.12 Autres actifs non courants	53
2.6.13 Immobilisations financières – partie courante	53
2.6.14 Stocks et en cours	54
2.6.15 Créances et autres débiteurs	54
2.6.16 Actifs destinés à être cédés	55
2.6.17 Autres actifs courants	55
2.6.18 Trésorerie et équivalent de trésorerie	56

2.6.19	Synthèse des actifs financiers	56
2.6.20	Capitaux propres consolidés	59
2.6.21	Provisions pour risques et charges	62
2.6.22	Dettes soumises à des conditions particulières	68
2.6.23	Passifs portant intérêts	68
2.6.24	Fournisseurs et autres créditeurs	70
2.6.25	Autres passifs non courants et courants	71
2.6.26	Synthèse des passifs financiers	71
2.6.27	Effectifs	72
2.6.28	Participation dans des co-entreprises	73
2.6.29	Parties liées	74
2.6.30	Passifs éventuels	75
2.7	Tableau des flux de trésorerie consolidés	76
2.7.1	Les flux de trésorerie et équivalents de trésorerie	76
2.7.2	Décaissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	76
2.7.3	Transactions significatives sans incidence sur la trésorerie	76
2.7.4	Politique comptable du Groupe	76
2.7.5	Flux de trésorerie provenant des activités abandonnées	77
2.8	Gestion des risques de marché et instruments financiers dérivés	78
2.8.1	Exposition au risque de change	78
2.8.2	Gestion du risque de taux d'intérêt	80
2.8.3	Gestion du risque de marché action	80
2.8.4	Gestion du risque de contrepartie	81
2.8.5	Gestion du risque de liquidité	81
2.9	Engagements hors bilan	82
2.9.1	Avals, cautions et autres engagements	82
2.9.2	Garanties d'actif et de passif	83
2.9.3	Engagements d'investissements	83
2.9.4	Garanties financières accordées dans le cadre de la vente des produits du Groupe	83
2.10	Litiges	83
2.11	Événements postérieurs à la date de clôture	84

Préambule

Pour refléter les performances économiques réelles du Groupe et permettre leur suivi et leur comparabilité avec celles de ses concurrents, SAFRAN établit, en parallèle à ses comptes consolidés statutaires, un compte de résultat et un tableau des flux de trésorerie en données ajustées.

En effet, il est rappelé que le Groupe SAFRAN :

- résulte de la fusion au 11 mai 2005 des groupes Sagem et Snecma ; celle-ci a été traitée conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises » dans ses comptes consolidés statutaires,
- inscrit, depuis le 1^{er} juillet 2005, toutes les variations de juste valeur des instruments dérivés de change en résultat financier, dans le cadre des prescriptions de la norme IAS 39.

En conséquence, les informations financières issues des comptes consolidés statutaires du Groupe SAFRAN sont ajustées :

- de l'incidence comptable des dotations aux amortissements des actifs incorporels liés aux programmes aéronautiques, réévalués lors de la fusion Sagem-Snecma conformément à la norme IFRS 3,
- des effets comptables de l'application d'une comptabilité de couverture aux instruments financiers de change.

L'incidence de ces ajustements sur les agrégats du compte de résultat est présentée ci-dessous :

au 31 décembre 2007 <i>(en millions d'euros)</i>	Comptes consolidés statutaires	Comptabilité de Couverture		Amortissements incorporels (3)	Données ajustées
		Revalorisation du chiffre d'affaires (1)	Différés des résultats sur couvertures (2)		
Chiffre d'affaires	10 321	392	117		10 830
Autres produits et charges opérationnels	(10 315)	(9)	0	157	(10 167)
Résultat opérationnel	6	383	117	157	663
Résultat financier	31	(383)	295		(57)
Quote part des mises en équivalence	4				4
Charge d'impôts	(25)		(140)	(54)	(219)
Résultat de la période	16	0	272	103	391
Résultat des activités abandonnées	30				30
Résultat attribuable aux intérêts minoritaires	(7)	(5)		(3)	(15)
Résultat net part du Groupe	39	(5)	272	100	406

- (1) Revalorisation du chiffre d'affaires en devises net des achats (par devise) au cours couvert, par reclassement des variations de valeur des couvertures affectées aux flux de la période.
- (2) Variations de valeur des couvertures afférentes aux flux des périodes futures (295 M€ hors impôts), différées en capitaux propres et annulation de la reprise des résultats latents existants lors de l'arrêt de la comptabilité de couverture (117 M€ hors impôts), inclus en capitaux propres consolidés.
- (3) Annulation des amortissements/dépréciations des actifs incorporels liés à la revalorisation des programmes aéronautiques issue de l'application de la norme IFRS 3 au 1^{er} avril 2005.

Il est rappelé que, seuls les comptes consolidés statutaires font l'objet d'un audit par les Commissaires aux Comptes du Groupe, et que les données financières ajustées font l'objet de travaux de vérifications au titre de la lecture d'ensemble des informations données dans le document de référence de l'année 2007.

1 Le Groupe SAFRAN en données ajustées

1.1 Compte de résultat consolidé ajusté

Pour permettre le suivi et la comparabilité des performances économiques du Groupe, le compte de résultat consolidé et le tableau des flux de trésorerie consolidés, présentés respectivement aux pages 14 et 17 des comptes consolidés statutaires, sont ajustés :

- de l'incidence des dotations aux amortissements des actifs incorporels liés aux programmes aéronautiques, réévalués lors de la fusion Sagem-Snecma conformément à la norme IFRS 3,
- des effets de l'application d'une comptabilité de couverture aux instruments financiers de change.

Il est rappelé que ces informations ajustées sont non auditées.

A titre exceptionnel, les états financiers et les notes annexes de l'exercice 2006 n'ont pu être retraités de l'incidence de l'abandon en 2007 de l'activité Haut débit, en raison de la récente création de Sagem Communications, par scission de sa maison mère en 3 entités et de l'absence d'éléments financiers pertinents et audités.

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	31.12.2007 données ajustées	31.12.2006 données ajustées
Chiffre d'affaires	1.4.1.	10 830	11 329
Autres produits		73	74
Produits des activités ordinaires		10 903	11 403
Production stockée		304	360
Production immobilisée		277	350
Consommations de l'exercice	1.4.2.	(6 632)	(7 349)
Frais de personnel		(3 124)	(3 163)
Impôts et taxes		(213)	(229)
Dotations nettes	1.4.3.	(779)	(860)
Autres produits / Charges opérationnelles		(73)	(47)
Résultat opérationnel		663	465
Coût de la dette nette		(14)	(22)
Autres charges et produits financiers		(43)	(56)
Résultat financier	1.4.4.	(57)	(78)
Quote-part dans le résultat des SME		4	4
Résultat avant impôt		610	391
Charge d'impôts	1.4.5.	(219)	(199)
Résultat net des activités poursuivies		391	192
Résultat des activités abandonnées	2.6.16	30	-
Résultat de la période		421	192
Résultat attribuable aux intérêts minoritaires		(15)	(15)
Résultat net part du Groupe		406	177
BNPA		0,99	0,43

1.2 Tableau des flux de trésorerie consolidés ajustés

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007	31.12.2006
I. Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Résultat consolidé global avant impôts	630	368
Impôts payés	(212)	(202)
QP de résultat des SME (net des dividendes reçus et des dividendes des activités abandonnées)	4	4
Amortissements	357	411
Dépréciations	209	129
Provisions	178	247
Juste valeur des instruments financiers et dérivés	(44)	45
Pertes de change	-	(2)
Plus-values de cession d'éléments d'actif	7	(39)
Subventions d'investissement reprises au compte de résultat	(3)	-
Intérêts courus	4	7
Autres éléments	22	19
Annulation du résultat des activités abandonnées	(35)	-
Produits et charges des activités abandonnées en relation avec le groupe	(1)	-
Part des intérêts minoritaires	15	16
Produits et charges n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie	709	833
Flux de trésorerie opérationnels avant variation du besoin en fonds de roulement	1 131	1 003
Variation nette des stocks et en-cours de production	(421)	(461)
Variation nette des dettes et créances d'exploitation	318	254
Variation nette des autres débiteurs et créditeurs	(10)	58
Variation du besoin en fonds de roulement des activités abandonnées en relation avec le groupe	(5)	-
Variation du besoin en fonds de roulement	(118)	(149)
TOTAL I	1 013	854
II. Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Décassements nets sur immobilisations incorporelles	(252)	(343)
Décassements nets sur immobilisations corporelles	(387)	(346)
Décassements nets sur acquisitions de titres	(74)	(53)
Encaissements nets sur cessions de titres	6	14
Encaissements/décassements nets sur immobilisations financières	(26)	13
Autres variations	-	9
Flux de trésorerie provenant des activités abandonnées en relation avec le groupe	(1)	-
TOTAL II	(734)	(706)
III. Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Variation de capital	19	8
Remboursement d'emprunts	(86)	(129)
Remboursement d'avances remboursables	(57)	(46)
Nouveaux emprunts	24	67
Avances remboursables reçues	41	71
Variation des financements court terme	(97)	(151)
Flux de trésorerie provenant des activités abandonnées en relation avec le groupe	(64)	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(90)	(148)
Dividendes versés aux minoritaires	(6)	(7)
TOTAL III	(316)	(335)
Flux de trésorerie opérationnels liés aux activités abandonnées	TOTAL IV	95
Flux de trésorerie d'investissement liés aux activités abandonnées	TOTAL V	(33)
Flux de trésorerie de financement liés aux activités abandonnées	TOTAL VI	1
VII. Incidence des variations de taux de change	TOTAL VII	(2)
Augmentation/(diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	I+II+III+IV+V+VI+VII	24
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	743	936
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	730	743
Variation de trésorerie	(13)	(193)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture des actifs destinés à être cédés / activités abandonnées	37	
Augmentation/(diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	24	(193)
Dont variation de trésorerie des activités maintenues	34	
Dont variation de trésorerie des activités abandonnées	(8)	
Dont variation de trésorerie des actifs destinés à être cédés	(2)	

1.3 Informations sectorielles en données ajustées

Les activités opérationnelles du Groupe sont organisées et gérées selon la nature des produits et des services rendus, chaque secteur correspondant à une branche autonome représentant un domaine d'activité stratégique qui propose différents produits et sert différents marchés.

Les cessions inter-activités sont réalisées aux conditions de marché.

1.3.1 Secteurs d'activité

1.3.1.1 Secteur Propulsion Aéronautique et Spatiale

Au sein de la Branche Propulsion Aéronautique et Spatiale, le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise des systèmes de propulsion pour une large gamme d'applications : avions commerciaux, avions militaires de combat, d'entraînement et de transport, moteurs de fusées, hélicoptères civils et militaires, missiles tactiques, drones. Cette branche comprend aussi les activités de maintenance, réparation et services connexes ainsi que la vente de pièces détachées.

1.3.1.2 Secteur Equipements Aéronautiques

Le Groupe est également spécialisé dans le domaine des équipements mécaniques, hydromécaniques et électromécaniques : les trains d'atterrissage, les roues et freins et les systèmes associés, les nacelles et inverseurs de poussée, les pièces en matériaux composites, les systèmes de régulation moteur et équipements associés, transmissions de puissance, les câblages, systèmes de liaisons électriques, les systèmes de ventilation et filtres hydrauliques. La Branche Equipements Aéronautiques comprend aussi les activités de maintenance, réparation et services connexes ainsi que la vente de pièces détachées.

1.3.1.3 Secteur Défense et Sécurité

Au sein du secteur de la défense et de la sécurité, le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise des systèmes Aéronautiques et de Navigation (produits d'avionique, instruments de navigation, etc.), des systèmes Optroniques et Aéroterrestres et des systèmes de Sécurité (terminaux de paiement sécurisés, cartes bancaires, sûretés aéroportuaires).

1.3.1.4 Secteur Communications

L'activité dans le secteur Communications comprend la téléphonie mobile. L'activité communications haut débit (fax et terminaux multi-fonctions, DECT, terminaux hauts débits, décodeurs, etc.) a été reclassée au 31 décembre 2007 comme activité destinée à être cédée.

1.3.2 Informations sectorielles en données ajustées

Au 31 décembre 2007

<i>(en millions d'euros)</i>	Propulsion Aéronautique et Spatiale	Equipements Aéronautiques	Défense Sécurité	Communications	Total secteurs	Holding / éliminations intersecteurs	Total au 31.12.2007
Chiffre d'affaires externe	5 920	2 703	1 548	659	10 830	-	10 830
Chiffre d'affaires intersecteurs	23	466	82	79	650	(650)	-
Total chiffre d'affaires	5 943	3 169	1 630	738	11 480	(650)	10 830
Autres produits sectoriels	277	299	85	(5)	656	(2)	654
Charges sectorielles	(5 107)	(3 142)	(1 570)	(782)	(10 601)	632	(9 969)
Dotations nettes aux amortissements	(163)	(125)	(50)	(14)	(352)	(12)	(364)
Dépréciations d'actifs	(165)	(30)	18	(27)	(204)	(1)	(205)
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	(149)	(45)	(22)	4	(212)	2	(210)
Autres éléments	0	(17)	(18)	(47)	(82)	9	(73)
Résultat opérationnel	636	109	73	(133)	685	(22)	663
Résultat financier							(57)
Quote-part dans le résultat des SME							4
Impôt sur le résultat							(219)
Résultat des activités abandonnées				30	30		30
Intérêts minoritaires							(15)
Résultat net part du Groupe							406

Au 31 décembre 2006

<i>(en millions d'euros)</i>	Propulsion Aéronautique et Spatiale	Equipements Aéronautiques	Défense Sécurité	Communications	Total secteurs	Holding / éliminations intersecteurs	Total au 31.12.2006
Chiffre d'affaires externe	5 073	2 644	1 445	2 167	11 329	-	11 329
Chiffre d'affaires intersecteurs	22	407	117	59	605	(605)	-
Total chiffre d'affaires	5 095	3 051	1 562	2 226	11 934	(605)	11 329
Autres produits sectoriels	376	353	(4)	66	791	(7)	784
Charges sectorielles	(4 491)	(3 085)	(1 537)	(2 219)	(11 332)	591	(10 741)
Dotations nettes aux amortissements	(139)	(135)	(70)	(63)	(407)	(12)	(419)
Dépréciations d'actifs	(47)	(31)	7	(70)	(141)	(16)	(157)
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	(213)	1	(48)	(23)	(283)	(1)	(284)
Autres éléments	(4)	43	(12)	(94)	(67)	20	(47)
Résultat opérationnel	577	197	(102)	(177)	495	(30)	465
Résultat financier							(78)
Quote-part dans le résultat des SME							4
Impôt sur le résultat							(199)
Résultat des activités abandonnées				ND	ND		ND
Intérêts minoritaires							(15)
Résultat net part du Groupe							177

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007		31.12.2006	
	Montant	%	Montant	%
France	2 800	26%	3 566	31%
Europe (hors France)	2 761	26%	2 734	24%
Amérique du Nord	3 155	29%	2 922	26%
Asie	993	9%	1 002	9%
Reste du monde	1 121	10%	1 105	10%
Total	10 830	100%	11 329	100%

1.4 Notes annexes en données ajustées

Les notes présentées portent uniquement sur les agrégats faisant l'objet d'un ajustement par rapport aux comptes consolidés statutaires.

1.4.1 Chiffre d'affaires

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007	31.12.2006
<i>Branche Propulsion</i>		
Première monte aéronautique	2 889	2 582
Rechanges aéronautiques	1 417	1 234
Maintenance et réparation	1 157	920
Contrats de R & D	224	155
Autres	233	182
sous total	5 920	5 073
<i>Branche Equipements</i>		
Première monte aéronautique	1 448	1 488
Rechanges aéronautiques	499	410
Maintenance et réparation	195	177
Contrats de R & D	241	218
Ingénierie	174	167
Autres	146	184
sous total	2 703	2 644
<i>Branche Défense Sécurité</i>		
Sagem Avionique	509	490
Sagem Optronique et Défense	416	423
Sécurité	622	529
Autres	1	3
sous total	1 548	1 445
<i>Branche Communications</i>		
Téléphonie mobile - Télécommunication	659	958
Haut débit *	-	1 209
sous total	659	2 167
Total	10 830	11 329

* L'activité Haut Débit a généré en 2007 un chiffre d'affaires de 1 173 M€reclassé en activité abandonnée

1.4.2 Consommations de l'exercice

Les consommations de l'exercice concernent principalement les consommations de matières premières, de fournitures, d'achats de sous-traitance ainsi que l'ensemble des services extérieurs.

Elles se composent de :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007	31.12.2006
Fournitures, matières premières et autres	(2 275)	(3 138)
Marchandises	(210)	(161)
Variation de stock	116	101
Sous-traitance	(2 376)	(2 217)
Achats non stockés	(270)	(325)
Services extérieurs	(1 617)	(1 609)
Total	(6 632)	(7 349)

1.4.3 Dotations nettes

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007	31.12.2006
Dotations nettes aux amortissements		
- immobilisations incorporelles	(77)	(113)
- immobilisations corporelles	(287)	(306)
Total dotations nettes aux amortissements	(364)	(419)
Dépréciation d'actifs		
- immobilisations corporelles et incorporelles	(93)	(104)
- immobilisations financières	(59)	(35)
- stocks	(58)	(15)
- créances	5	(3)
Total dépréciations actif	(205)	(157)
Total dotations nettes aux provisions pour risques et charges	(210)	(284)
Total dotations nettes	(779)	(860)

1.4.4 Résultat financier

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007	31.12.2006
Charges financières liées aux passifs portant intérêts	(56)	(58)
Produits financiers liés à la trésorerie et équivalents de trésorerie	42	36
Coût de la dette nette	(14)	(22)
Perte liée aux instruments financiers	-	(45)
Gains sur instruments financiers de transaction	9	-
Perte de change	(1 164)	(1 224)
Gain de change	1 123	1 207
Ecart de change net sur les provisions	39	45
Résultat financier lié au change	7	(17)
Charges nettes liées aux opérations de cession d'actifs financiers	(15)	(29)
Dotations aux provisions	(4)	(2)
Reprises sur provisions	-	29
Effet d'actualisation	(30)	(35)
Autres	(1)	(2)
Autres produits et charges financiers	(50)	(39)
Résultat financier	(57)	(78)
dont charges financières	(1 270)	(1 395)
dont produits financiers	1 213	1 317

1.4.5 Impôts sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007	31.12.2006
Produit/ (charge) d'impôt courant	(269)	(235)
Produit/ (charge) d'impôt différé	50	36
Produit/ (charge) totale d'impôt	(219)	(199)

2 Les comptes consolidés statutaires du Groupe SAFRAN

SAFRAN S.A. (2, Bd du Général Martial Valin - 75724 Paris cedex 15) est une société anonyme immatriculée en France, et est cotée en continu sur le compartiment A du marché Eurolist d'Euronext Paris.

Le conseil de surveillance du 13 février 2008 a autorisé la publication des comptes consolidés de SAFRAN pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007.

A titre exceptionnel, les états financiers et les notes annexes de l'exercice 2006 n'ont pu être retraités de l'incidence de l'abandon en 2007 de l'activité Haut débit, en raison de la récente création de Sagem Communications, par scission de sa maison mère en 3 entités et de l'absence d'éléments financiers pertinents et audités.

2.1. Etat de synthèse

2.1.1 Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	31.12.2007	31.12.2006
Chiffre d'affaires	2.6.1.1	10 321	10 841
Autres produits	2.6.1.2	73	74
Produits des activités ordinaires		10 394	10 915
Production stockée		304	360
Production immobilisée		277	350
Consommations de l'exercice	2.6.1.3	(6 623)	(7 341)
Frais de personnel	2.6.1.4	(3 124)	(3 170)
Impôts et taxes		(213)	(229)
Dotations nettes aux amortissements	2.6.1.5	(520)	(583)
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	2.6.1.5	(210)	(284)
Dépréciation d'actifs	2.6.1.6	(206)	(157)
Autres produits/charges opérationnels	2.6.1.7	(73)	(47)
Résultat opérationnel		6	(186)
Coût de la dette nette		(14)	(22)
Autres charges et produits financiers		45	334
Résultat financier	2.6.3	31	312
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	2.6.2	4	4
Résultat avant impôt		41	130
Charge d'impôts	2.6.4.1	(25)	(109)
Résultat net des activités poursuivies		16	21
Résultat des activités abandonnées	2.6.16	30	-
Résultat de la période		46	21
Résultat attribuable aux intérêts minoritaires		(7)	(12)
Résultat net part du Groupe		39	9
Résultat par action (en euros)	2.6.5	0,09	0,02
Résultat dilué par action (en euros)	2.6.5	0,09	0,02

2.1.2 Bilan consolidé

ACTIF <i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	31.12.2007	31.12.2006
Ecarts d'acquisition	2.6.7	1 561	1 589
Immobilisations incorporelles	2.6.8	2 981	3 056
Immobilisations corporelles	2.6.9	1 847	1 826
Immobilisations financières non courantes	2.6.10	286	364
Participations comptabilisées par mise en équivalence	2.6.11	34	32
Impôts différés actifs	2.6.4.3.1	158	120
Autres actifs non courants	2.6.12.	10	16
Actifs non courants		6 877	7 003
Immobilisations financières courantes	2.6.13	107	108
Juste valeur des instruments financiers et dérivés	2.6.19.1	126	397
Stocks et en cours de production	2.6.14	3 420	3 240
Créances clients et autres débiteurs	2.6.15	3 926	4 218
Actif d'impôt	2.6.4.4	27	68
Autres actifs courants	2.6.17	183	151
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.6.18	730	743
Actifs courants		8 519	8 925
Actifs destinés à être cédés	2.6.16	779	-
Total actif		16 175	15 928

PASSIF <i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	31.12.2007	31.12.2006
Capital	2.6.20.1	83	83
Réserves	2.6.20.2	4 189	4 296
Gains nets latents sur actifs financiers disponibles à la vente		27	27
Pertes nettes latentes sur contrats à terme de devises		-	(76)
Résultat de l'exercice		39	9
Capitaux propres du Groupe		4 338	4 339
Intérêts minoritaires		167	173
Capitaux propres		4 505	4 512
Provisions	2.6.21	1 052	976
Dettes soumises à des conditions particulières	2.6.22	590	573
Passifs non courants portant intérêt	2.6.23	397	463
Impôts différés passifs	2.6.4.3.1	745	929
Autres passifs non courants	2.6.25.1	96	112
Passifs non courants		2 880	3 053
Provisions	2.6.21	1 133	1 101
Passifs courants portant intérêt	2.6.23	502	699
Fournisseurs et autres créditeurs	2.6.24	6 517	6 390
Passif d'impôt	2.6.4.4	43	21
Juste valeur des instruments financiers et dérivés	2.6.26	4	2
Autres passifs courants	2.6.25.2	139	150
Passifs courants		8 338	8 363
Passifs destinés à être cédés	2.6.16	452	-
Total passif		16 175	15 928

2.1.3 Variation des capitaux propres consolidés

	Capital émis	Primes d'émission	Titres d'auto contrôle	Réserves liées à la variation de la juste valeur des dérivés de couverture	Ecart de conversion	Autres réserves	Résultat	Autres	Total capitaux propres Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<i>(en millions d'euros)</i>											
Au 31 décembre 2005	83	3 360	(117)	(127)	34	1 563	(302)	10	4 504	164	4 668
Correction d'erreurs						(60)			(60)		(60)
Au 1er janvier 2006	83	3 360	(117)	(127)	34	1 503	(302)	10	4 444	164	4 608
Ecart de conversion					(44)				(44)		(44)
Variation de la juste valeur des dérivés utilisés pour la couverture des flux de trésorerie, nette d'impôt				51					51		51
Variation de juste valeur des titres disponibles à la vente, nette d'impôt								16	16		16
Résultats comptabilisés directement en capitaux propres		0	0	51	(44)	0	0	16	23	0	23
Résultat net de l'exercice							9		9	12	21
Résultats comptabilisés au titre de l'exercice		0	0	51	(44)	0	9	16	32	12	44
Augmentation de capital			6						6	2	8
Dividendes							(148)		(148)	(7)	(155)
Autres variations			4		2	(452)	450	1	5	2	7
Au 31 décembre 2006	83	3 360	(107)	(76)	(8)	1 051	9	27	4 339	173	4 512
Ecart de conversion					(49)				(49)	(1)	(50)
Variation de la juste valeur des dérivés utilisés pour la couverture des flux de trésorerie, nette d'impôt				76					76		76
Résultats comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	76	(49)	0	0	0	27	(1)	26
Résultat net de l'exercice							39		39	7	46
Résultats comptabilisés au titre de l'exercice	0	0	0	76	(49)	0	39	0	66	6	72
Augmentation de capital			18						18	1	19
Dividendes						(81)	(9)		(90)	(6)	(96)
Autres variations			3			2			5	(7)	(2)
Au 31 décembre 2007	83	3 360	(86)	0	(57)	972	39	27	4 338	167	4 505

2.1.4 Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007	31.12.2006
I. Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Résultat consolidé global avant impôts	69	118
Impôts payés	(212)	(202)
QP de résultat des SME (net des dividendes reçus et des dividendes des activités abandonnées)	4	4
Amortissements	513	575
Dépréciations	210	129
Provisions	178	247
Juste valeur des instruments financiers et dérivés	368	135
Pertes de change	-	(2)
Plus-values de cession d'éléments d'actif	7	(39)
Subventions d'investissement reprises au compte de résultat	(3)	-
Intérêts courus	4	7
Autres éléments	22	19
Annulation du résultat des activités abandonnées	(35)	-
Produits et charges des activités abandonnées en relation avec le groupe	(1)	-
Part des intérêts minoritaires	7	12
Produits et charges n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie	1 270	1 083
Flux de trésorerie opérationnels avant variation du besoin en fonds de roulement	1 131	1 003
Variation nette des stocks et en-cours de production	(421)	(461)
Variation nette des dettes et créances d'exploitation	318	254
Variation nette des autres débiteurs et créditeurs	(10)	58
Variation du besoin en fonds de roulement des activités abandonnées en relation avec le groupe	(5)	-
Variation du besoin en fonds de roulement	(118)	(149)
TOTAL I	1 013	854
II. Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Décaissements nets sur immobilisations incorporelles	(252)	(343)
Décaissements nets sur immobilisations corporelles	(387)	(346)
Décaissements nets sur acquisitions de titres	(74)	(53)
Encaissements nets sur cessions de titres	6	14
Encaissements/décaissements nets sur immobilisations financières	(26)	13
Autres variations	-	9
Flux de trésorerie provenant des activités abandonnées en relation avec le groupe	(1)	-
TOTAL II	(734)	(706)
III. Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Variation de capital	19	8
Remboursement d'emprunts	(86)	(129)
Remboursement d'avances remboursables	(57)	(46)
Nouveaux emprunts	24	67
Avances remboursables reçues	41	71
Variation des financements court terme	(97)	(151)
Flux de trésorerie provenant des activités abandonnées en relation avec le groupe	(64)	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(90)	(148)
Dividendes versés aux minoritaires	(6)	(7)
TOTAL III	(316)	(335)
Flux de trésorerie opérationnels liés aux activités abandonnées	TOTAL IV	95
Flux de trésorerie d'investissement liés aux activités abandonnées	TOTAL V	(33)
Flux de trésorerie de financement liés aux activités abandonnées	TOTAL VI	1
VII. Incidence des variations de taux de change	TOTAL VII	(6)
Augmentation/(diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	I+II+III+IV+V+VI+VII	24
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	743	936
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	730	743
Variation de trésorerie	(13)	(193)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture des actifs destinés à être cédés / activités abandonnées	37	-
Augmentation/(diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	24	(193)
Dont variation de trésorerie des activités maintenues	34	-
Dont variation de trésorerie des activités abandonnées	(8)	-
Dont variation de trésorerie des actifs destinés à être cédés	(2)	-

2.2. Informations sectorielles

Les activités opérationnelles du Groupe sont organisées et gérées selon la nature des produits et des services rendus, chaque secteur correspondant à une branche autonome représentant un domaine d'activité caractérisé par ses produits et ses marchés.

Les cessions inter-activités sont réalisées aux conditions de marché.

2.2.1. Secteurs d'activité

2.2.1.1. Secteur Propulsion Aéronautique et Spatiale

Au sein de la Branche Propulsion Aéronautique et Spatiale, le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise des systèmes de propulsion pour une large gamme d'applications : avions commerciaux, avions militaires de combat, d'entraînement et de transport, moteurs de fusées, hélicoptères civils et militaires, missiles tactiques, drones. Cette branche comprend aussi les activités de maintenance, réparation et services connexes ainsi que la vente de pièces détachées.

2.2.1.2. Secteur Equipements Aéronautiques

Le Groupe est également spécialisé dans le domaine des équipements mécaniques, hydromécaniques et électromécaniques : les trains d'atterrissage, les roues et freins et les systèmes associés, les nacelles et inverseurs de poussée, les pièces en matériaux composites, les systèmes de régulation moteur et équipements associés, transmissions de puissance, les câblages, systèmes de liaisons électriques, les systèmes de ventilation et filtres hydrauliques. La Branche Equipements Aéronautiques comprend aussi les activités de maintenance, réparation et services connexes ainsi que la vente de pièces détachées.

2.2.1.3. Secteur Défense et Sécurité

Au sein du secteur de la défense et de la sécurité, le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise des systèmes Aéronautiques et de Navigation (produits d'avionique, instruments de navigation, etc.), des systèmes Optroniques et Aéroterrestres et des systèmes de Sécurité (terminaux de paiement sécurisés, cartes bancaires, identification, biométrie).

2.2.1.4. Secteur Communications

L'activité dans le secteur Communications comprend la téléphonie mobile. L'activité communications haut débit (fax et terminaux multi-fonctions, DECT, terminaux hauts débits, décodeurs, etc.) a été reclassée au 31 décembre 2007 comme activité destinée à être cédée.

2.2.2. Informations sectorielles par branche

Au 31 décembre 2007

(en millions d'euros)	Propulsion Aéronautique et Spatiale	Equipements Aéronautiques	Défense Sécurité	Communications	Total secteurs	Holding / éliminations intersecteurs	Total au 31.12.2007
Chiffre d'affaires externe	5 555	2 561	1 546	659	10 321	0	10 321
Chiffre d'affaires intersecteurs	23	466	82	79	650	(650)	-
Total chiffre d'affaires	5 578	3 027	1 628	738	10 971	(650)	10 321
Autres produits sectoriels	277	299	85	(5)	656	(2)	654
Charges sectorielles	(5 103)	(3 141)	(1 569)	(779)	(10 592)	632	(9 960)
Dotations nettes aux amortissements	(305)	(138)	(51)	(14)	(508)	(12)	(520)
Dépréciations d'actifs	(166)	(30)	18	(27)	(205)	(1)	(206)
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	(149)	(45)	(22)	4	(212)	2	(210)
Autres éléments	3	(19)	(18)	(48)	(82)	9	(73)
Résultat opérationnel	135	(47)	71	(131)	28	(22)	6
Résultat financier							31
Quote-part dans le résultat des SME							4
Charge d'impôts							(25)
Résultat des activités abandonnées				30	30		30
Intérêts minoritaires							(7)
Résultat net part du Groupe							39
Actifs sectoriels *	7 713	4 249	1 703	408	14 073	88	14 161
Actifs financiers non courants							286
Participations dans les entreprises associées		17			17	17	34
Créances d'impôts							185
Actifs destinés à être cédés	24		83	672	779		779
Trésorerie et équivalent de trésorerie							730
Total actifs							16 175
Capitaux propres							4 338
Intérêts minoritaires							167
Passifs sectoriels	6 606	2 065	1 226	311	10 208	(1 267)	8 941
Dettes financières et à conditions particulières							1 489
Dettes d'impôts							788
Passifs destinés à être cédés	12		28	412	452		452
Total passifs							16 175
Investissements immobilisations incorporelles	101	142	7	0	250	2	252
Investissements immobilisations corporelles	195	128	57	2	382	5	387

* dont 126 M€ d'instruments financiers

Au 31 décembre 2006

(en millions d'euros)	Propulsion Aéronautique et Spatiale	Equipements Aéronautiques	Défense Sécurité	Communications	Total secteurs	Holding / éliminations intersecteurs	Total au 31.12.2006
Chiffre d'affaires externe	4 726	2 505	1 443	2 167	10 841	0	10 841
Chiffre d'affaires intersecteurs	22	407	117	59	605	(605)	-
Total chiffre d'affaires	4 748	2 912	1 560	2 226	11 446	(605)	10 841
Autres produits sectoriels	376	353	(4)	66	791	(7)	784
Charges sectorielles	(4 495)	(3 086)	(1 538)	(2 211)	(11 330)	590	(10 740)
Dotations nettes aux amortissements	(287)	(150)	(70)	(63)	(570)	(13)	(583)
Dépréciations d'actifs	(47)	(31)	7	(70)	(141)	(16)	(157)
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	(213)	1	(48)	(24)	(284)	-	(284)
Autres éléments	(8)	39	(12)	(94)	(75)	28	(47)
Résultat opérationnel	74	38	(105)	(170)	(163)	(23)	(186)
Résultat financier							312
Quote-part dans le résultat des SME							4
Charge d'impôts							(109)
Résultat des activités abandonnées					0		0
Intérêts minoritaires							(12)
Résultat net part du groupe							9
Actifs sectoriels *	7 530	4 000	1 621	1 127	14 278	323	14 601
Actifs financiers non courants							364
Participations dans les entreprises associées	-	16	-	-	16	16	32
Créances d'impôts							188
Actifs destinés à être cédés					0		0
Trésorerie et équivalent de trésorerie							743
Total actifs							15 928
Capitaux propres							4 339
Intérêts minoritaires							173
Passifs sectoriels	5 920	1 833	1 176	718	9 647	(916)	8 731
Dettes financières et à conditions particulières							1 735
Dettes d'impôts							950
Passifs destinés à être cédés					0		0
Total passifs							15 928
Investissements immobilisations incorporelles	109	162	13	57	341	2	343
Investissements immobilisations corporelles	182	64	62	41	349	(3)	346

* dont 397 M€ d'instruments financiers

2.2.3. Information sectorielle par zones géographiques

Les clients du Groupe sont implantés principalement dans quatre secteurs géographiques.

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007		31.12.2006	
	Montant	%	Montant	%
France	2 801	27%	3 568	33%
Europe (hors France)	2 280	22%	2 245	21%
Amérique du Nord	3 126	30%	2 922	27%
Asie	993	10%	1 002	9%
Reste du monde	1 121	11%	1 104	10%
Total	10 321	100%	10 841	100%

Les valeurs comptables des actifs sectoriels et les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles se répartissent comme suit par zone géographique :

<i>(en millions d'euros)</i>	Actifs sectoriels				Acquisitions d'immobilisations			
	31.12.2007		31.12.2006		31.12.2007		31.12.2006	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
France	12 415	88%	12 799	88%	414	65%	482	70%
Europe (hors France)	1 583	11%	1 468	10%	141	22%	146	21%
Amérique du Nord	611	5%	578	4%	73	11%	34	5%
Asie	58	0%	69	-	4	1%	5	1%
Reste du monde	193	1%	262	2%	7	1%	22	3%
Eliminations inter-zones	(699)	(5%)	(575)	(4%)	-	-	-	-
Total	14 161	100%	14 601	100%	639	100%	689	100%

2.3. Principes et méthodes comptables

Les comptes consolidés sont établis en euros et toutes les valeurs sont arrondies au million près sauf mention expresse.

2.3.1. Cadre comptable d'élaboration des états financiers

Les comptes consolidés de SAFRAN et de ses filiales sont établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) et résultent de toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 31 décembre 2007.

2.3.1.1 Evolutions du référentiel IFRS en 2007

En regard des règles et méthodes de l'exercice 2006, le Groupe SAFRAN a intégré l'application depuis le 1^{er} janvier 2007 de nouvelles normes et interprétations :

- Normes d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2007 :
 - IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » amende et remplace IAS 30 et IAS 32 et amende IAS 1 en matière d'information à présenter en annexe sur les risques financiers du Groupe, les créances et dettes financières et sur les opérations de marché du Groupe et leur gestion.
 - Amendement IAS 1 « Présentation des états financiers – informations à fournir sur le capital » requiert la présentation d'informations qualitatives ou quantitatives sur la gestion du capital en annexe.

- Interprétations de l'IFRIC, d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2007 :

Les interprétations IFRIC 7 à 10 (modalités de retraitements des états financiers selon IAS29, champ d'application d'IFRS 2, réexamen des dérivés incorporés, informations financières intermédiaires et dépréciation), d'application au 1^{er} janvier 2007 n'ont pas d'incidence sur les comptes du Groupe en 2006 et 2007, les opérations concernées ayant été traitées conformément aux positions énoncées dans ces textes.

- Normes IFRS et interprétations IFRIC applicables par anticipation en 2007 :

- Le Groupe SAFRAN a choisi de ne pas appliquer de manière anticipée les normes IAS 23 ⁽¹⁾ révisée « Coûts d'emprunts » et IFRS 8 « Segments opérationnels ». Ces normes, qui respectivement imposent l'incorporation des coûts de financement intercalaires à la valeur comptable brute des actifs financés et la présentation d'une information sectorielle calquée sur celle utilisée en interne par la Direction du Groupe, ne sont d'application obligatoire qu'au 1^{er} janvier 2009.

Au regard des méthodes comptables actuelles et des informations fournies par le Groupe, aucune incidence significative n'est attendue de l'application de ces textes.

- Les interprétations IFRIC 11 et 12 ⁽¹⁾ (« Actions propres et transactions au sein d'un groupe » et « Contrats de concessions ») applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008 n'auront pas d'incidence sur les opérations du Groupe.

⁽¹⁾ Ces textes n'ont pas été homologués par la commission européenne à la fin 2007.

2.3.1.2 Options et traitements comptables retenus par la Direction

Les choix des méthodes comptables effectués par la Direction portent sur les options comptables offertes par les normes IFRS, et les traitements comptables retenus en l'absence de dispositions spécifiques des normes et interprétations IFRS.

Les principales options retenues par le Groupe sont :

- Le Groupe a traité l'ensemble de ses opérations sur instruments financiers de change comme ne relevant pas d'une comptabilité de couverture (cf. note « méthodes et règles d'évaluation – actifs financiers »).
- Les immobilisations incorporelles et corporelles du Groupe sont évaluées à leur coût historique amorti et font l'objet de tests de dépréciation, au minimum annuels, sur la base des flux financiers futurs estimés à la date de la clôture (cf. notes « méthodes et règles d'évaluation – immobilisations incorporelles et corporelles »).
- Les écarts actuariels nés après le 1er janvier 2004 sont traités selon la méthode du corridor (cf. note « méthodes et règles d'évaluation – engagements de retraite »), le Groupe n'ayant pas opté pour l'option introduite par l'amendement à IAS 19.
- Les intérêts du Groupe dans les entreprises contrôlées conjointement (joint ventures) sont comptabilisés selon la méthode de l'intégration proportionnelle (cf. note « méthodes de consolidation – critères de consolidation »).

De plus, les principales options retenues par le Groupe Safran lors du passage aux IFRS au 1er janvier 2004 dont les effets ont une incidence significative visent :

- Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2004 n'ont pas été retraités selon la norme IFRS 3, Regroupements d'entreprises ;
- Tous les gains et pertes actuariels sur les engagements de retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi précédemment non comptabilisés au 1er janvier 2004 ont été constatés dans les capitaux propres à cette date ;
- Les écarts de conversion cumulés relatifs à l'ensemble des opérations à l'étranger ont été annulés en contrepartie des réserves consolidées au 1er janvier 2004. En cas de cession future de l'entité étrangère, le résultat de cession ne tiendra pas compte des différences de conversion antérieures au 1er janvier 2004.
- L'option consistant à évaluer certaines immobilisations incorporelles et corporelles à leur juste valeur n'a pas été retenue au 1er janvier 2004 ;
- Le Groupe Safran a décidé d'appliquer les dispositions de la norme IFRS 2, Paiements fondés sur des actions, aux seules rémunérations réglées en instruments de capitaux propres octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas encore acquis au 1er janvier 2004.
- Le Groupe Safran a choisi d'appliquer les normes IAS 32 et IAS 39 à compter du 1er janvier 2005.

Par ailleurs, en l'absence de dispositions des normes IFRS relatives à certaines natures d'opérations, la Direction a exercé son jugement pour définir les traitements et informations qu'elle a jugé les plus pertinents pour donner une image fidèle de :

- ses engagements de rachat d'intérêts minoritaires (cf. note « méthodes et règles d'évaluation – passifs financiers »),
- ses engagements au titre du Droit Individuel à la Formation de ses salariés en France (cf. note « passifs éventuels »).

2.3.1.3 Hypothèses et estimations

L'établissement des comptes consolidés du Groupe SAFRAN exige que la Direction définisse des hypothèses afin d'effectuer des estimations qui ont un impact sur les valeurs comptables des actifs et passifs existants au bilan consolidés, des charges et produits figurant dans les comptes de résultat consolidés, ainsi que sur les informations figurant en notes annexes.

Le Groupe formule des hypothèses et établit régulièrement, sur ces bases, des estimations relatives à ses différentes activités. Ces estimations sont fondées sur son expérience passée et intègrent les conditions économiques prévalant à la clôture et les informations disponibles à cette date.

Au titre de ses programmes et contrats en cours, les estimations portent notamment sur :

- l'atteinte des conditions requises pour la reconnaissance du chiffre d'affaires (cf. note « méthodes et règles d'évaluation – produits des activités ordinaires »)
- l'évaluation et les conditions de reconnaissance de la marge globale à terminaison des contrats de prestations portant sur plusieurs exercices, ainsi que la constatation d'éventuelles pertes à terminaison (cf. note « méthodes et règles d'évaluation – produits des activités ordinaires »),
- l'atteinte des conditions d'activation des frais de développement (cf. note « méthodes et règles d'évaluation – immobilisations incorporelles »),
- l'évaluation des provisions pour risques et charges relatives aux garanties de fonctionnement émises et aux garanties financières octroyées dans le cadre des ventes (cf. note « méthodes et règles d'évaluation – provisions pour risques et charges »),
- la dépréciation des stocks et en-cours de production, et des créances d'exploitation (cf. notes « méthodes et règles d'évaluation – actifs financiers et stocks et travaux en cours »),
- l'estimation des flux financiers futurs dans le cadre des tests de dépréciation des écarts d'acquisition inscrits au bilan et des actifs immobilisés (cf. note « méthodes et règles d'évaluation – dépréciation des actifs immobilisés »), et de l'évaluation des dettes au titre des avances remboursables (cf. note « méthodes et règles d'évaluation – passifs financiers »).

Ces estimations liées aux programmes et contrats portent sur des périodes de temps parfois très longues, jusqu'à plusieurs dizaines d'années, et sont soumises principalement aux hypothèses de volumes de produits vendus et des coûts de production associés, des cours de change des devises dans lesquels les ventes et les achats sont libellés, et dans les cas où les flux futurs sont actualisés, au taux d'actualisation retenu pour chaque contrat.

Par ailleurs, les estimations portent aussi sur :

- la valeur des titres de participations disponibles à la vente non cotés (cf. note « méthodes et règles d'évaluation – actifs financiers ») et des instruments financiers inscrits à la juste valeur au bilan du Groupe (cf. note « méthodes et règles d'évaluation – actifs financiers »)
- les engagements de retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi (cf. note « méthodes et règles d'évaluation – engagements de retraite »)
- les montants d'impôts différés inscrits au bilan (cf. note « méthodes et règles d'évaluation – charge d'impôts »),
- les provisions pour litiges et les évaluations au titre des passifs éventuels présentés en annexe (cf. note « méthodes et règles d'évaluation – provisions pour risques et charges »)

Les montants définitifs sont susceptibles de différer sensiblement de ces estimations et ces écarts de réalisation sont susceptibles d'avoir une incidence sur les états financiers des périodes futures.

2.3.2. Méthodes de consolidation

2.3.2.1 Critères de consolidation

Les sociétés dans lesquelles SAFRAN exerce, directement ou indirectement, un contrôle durable de droit ou de fait sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement par SAFRAN et un autre Groupe sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles SAFRAN, sans en avoir le contrôle exclusif ou conjoint, exerce une influence notable, sont mises en équivalence.

L'ensemble des entreprises contrôlées, directement ou indirectement, exclusivement ou conjointement, ou sur lesquelles est exercée une influence notable et dont la contribution au chiffre d'affaires, à l'endettement net ou aux actifs d'exploitation représente une part significative des montants consolidés, est consolidé.

Les intérêts minoritaires représentent la part de résultat et d'actif net non détenu par le groupe et sont présentés séparément, de la part Groupe, au compte de résultat et dans les capitaux propres.

2.3.2.2 Dates d'arrêté des comptes

Les sociétés sont consolidées sur la base des comptes ou de situations arrêtés au 31 décembre 2007.

2.3.2.3 Date d'effet des acquisitions et des cessions

L'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation est effective à la date de prise de contrôle ou d'influence notable.

La sortie d'une entreprise du périmètre de consolidation est effective à la date de perte de contrôle ou d'influence notable. En cas de perte de contrôle sans cession, par exemple suite à une dilution, la sortie du périmètre de consolidation est concomitante au fait générateur de la perte de contrôle ou d'influence notable.

2.3.2.4 Méthodes de conversion

a) Conversion des comptes des sociétés étrangères

Les comptes des filiales sont convertis en euro selon la méthode suivante :

- Les éléments d'actif et passif sont convertis sur la base des cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice et les comptes de résultat sur la base des cours moyens de change de l'exercice ;
- Les écarts de conversion résultant de la variation entre les cours de clôture de l'exercice précédent et ceux de l'exercice en cours, ainsi que ceux provenant de la différence entre le cours de change moyen et le cours de change à la clôture, sont portés en écarts de conversion inclus dans les capitaux propres consolidés.

Lors de la sortie d'une entité étrangère, les écarts de change cumulés sont comptabilisés dans le compte de résultat comme une composante du profit ou de la perte de sortie.

L'écart d'acquisition positif résultant de l'acquisition d'une entité étrangère est traité comme un actif de la société acquise et est comptabilisé au cours de change en vigueur à la date de clôture.

b) Conversion des opérations en devises dans les comptes des sociétés

Les transactions libellées en monnaie autres que l'euro sont enregistrées au cours du jour où elles sont réalisées. A la date de clôture, les créances commerciales, les dettes fournisseurs et les provisions sont converties au cours de clôture. Les différences de change résultant de cette conversion sont comptabilisées en charges ou produits de l'exercice, en résultat financier.

2.3.2.5 Abandons d'activités et actifs (ou groupe d'actifs) destinés à être cédés

Le Groupe SAFRAN isole les informations relatives aux activités qu'elle poursuit de celles relatives aux activités abandonnées et actifs destinés à être cédés:

- Un abandon d'activité est la cession d'un secteur d'activité ou d'une filiale acquise avec l'intention d'être cédée.
- Un actif (ou groupe d'actifs) destiné à être cédé est un actif non courant individualisé ou un groupe d'actifs et de passifs disponible en vue d'une cession immédiate.

Le classement d'un abandon d'activité ou d'actifs (ou groupe d'actifs) destinés à être cédés est réalisé à la date où ces actifs sont disponibles pour une cession immédiate dans leur état actuel et leur cession est hautement probable.

Les actifs et passifs d'activités abandonnées et les actifs (ou groupe d'actifs) destinés à être cédés sont évalués au plus faible de leur valeur nette comptable et du prix de vente prévisionnel net des frais de cession.

Les activités abandonnées sont présentées :

- au compte de résultat sur une ligne spécifique « résultats des activités abandonnées », y compris le résultat de cession lorsqu'il est acquis. Le compte de résultat de l'exercice précédent est également retraité.
- au bilan sur une ligne spécifique des actifs et passifs pour les activités en cours de cession.
- dans le tableau des flux de trésorerie, sur des lignes spécifiques avec retraitement de l'année précédente.

Les actifs (ou groupe d'actifs) destinés à être cédés sont présentés :

- au compte de résultat dans les différentes rubriques du résultat des activités poursuivies.
- au bilan sur une ligne spécifique des actifs et passifs destinés à être cédés.

2.3.2.6 Opérations internes au Groupe

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées globalement ou proportionnellement sont éliminées, ainsi que tous les résultats internes à l'ensemble consolidé.

Les opérations, affectant ou non le résultat consolidé, qui interviennent entre une société intégrée globalement et une société intégrée proportionnellement sont éliminées dans la limite du pourcentage d'intégration de l'entreprise contrôlée conjointement. Par exception à ce principe, ces transactions sont éliminées dans leur totalité lorsque la société détenue conjointement intervient en tant que simple intermédiaire ou effectue des prestations équilibrées au profit ou dans le prolongement direct de l'activité de ses différents actionnaires.

2.3.3 Méthodes et règles d'évaluation

2.3.3.1 Méthodes d'évaluation

En application des normes IFRS, le Groupe Safran utilise les natures de valorisation suivantes :

- **La juste valeur** : sa détermination est fondée sur :
 - o Des valorisations ou paramètres de marché, lorsqu'ils existent et sont disponibles : titres cotés, instruments de marché, actions cotées émises par le Groupe.
 - o Des analyses des flux financiers prévisionnels actualisés ou des calculs actuariels, réalisées en interne ou par des experts indépendants : valeurs de programmes, actifs et passifs acquis dans le cadre de regroupement d'entreprises, engagements de retraite.
 - o Le modèle d'évaluation Black & Scholes pour l'évaluation des plans d'option; ce modèle utilise des caractéristiques des options et des paramètres de marché (taux, actions, volatilité, dividendes).
- **Le coût d'acquisition ou coût de production** qui correspond au cumul des coûts exposés par le Groupe pour acquérir ou produire les actifs concernés. Il s'applique notamment pour la détermination de la valeur brute des immobilisations incorporelles et corporelles et des stocks acquis ou produits par le Groupe.
- **Le coût amorti** : il s'agit de la valeur d'acquisition de l'actif ou passif financier, ajustée des coûts de transaction internes et externes et des évolutions des flux financiers futurs calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux d'intérêt contractuel recalculé en intégrant les coûts de transaction initiaux. Le coût amorti résulte donc de l'actualisation des flux financiers futurs au taux d'intérêt effectif. Cette méthode d'évaluation s'applique notamment aux dettes soumises à des conditions particulières, aux prêts et emprunts.

2.3.3.2 Produits des activités ordinaires

Les principales natures de contrats recensées dans le Groupe SAFRAN sont les contrats de vente de produits de série, les contrats de recherche et de développement et les contrats d'entretien / support de flotte.

a) Contrats de vente de série

Le chiffre d'affaires n'est reconnu que si l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien et s'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à l'entreprise. En cas de risques d'annulation de la transaction ou d'irrecouvrabilité de la créance connus dès l'origine du contrat, le produit n'est pas reconnu ; celui-ci sera reconnu lorsque les conditions sont levées.

b) Contrats de prestations de services (y compris contrats de recherche et développement, contrats d'entretien et de support de flotte)

Dans le cadre des contrats de prestations de services, le chiffre d'affaires est comptabilisé si :

- le degré d'avancement peut être évalué de façon fiable et
- les coûts encourus et les coûts pour achever la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Dans le cas où le résultat du contrat ne peut être estimé de manière fiable, les produits sont enregistrés à hauteur des coûts constatés.

Les marges prévisionnelles des contrats sont analysées annuellement (et une mise à jour plus succincte est réalisée lors des arrêtés semestriels). Le cas échéant, les pertes à terminaison sur les contrats en cours sont provisionnées dès qu'elles sont prévisibles.

Le résultat des contrats de prestations de services du Groupe est enregistré à l'avancement du service rendu, formalisé au travers des jalons techniques prévus dans les contrats.

Dans le cas où le chiffre d'affaires est représentatif de l'avancement contractuel, les coûts à comptabiliser sont valorisés sur la base du taux de marge prévu sur le contrat. Si ce coût calculé est inférieur aux coûts constatés, les coûts temporairement excédentaires sont maintenus en stocks et en-cours. Si le coût calculé est supérieur aux coûts constatés, une provision pour prestations à fournir est comptabilisée pour le montant en écart.

S'il existe un différé de paiement ayant un effet significatif sur la détermination de la juste valeur de la contrepartie à recevoir, il en est tenu compte en actualisant les paiements futurs.

2.3.3.3 Charges d'impôts

Les charges d'impôts (produits d'impôts) correspondent au total des (i) impôts courants et des (ii) impôts différés figurant dans le compte de résultat.

- (i) Les impôts courants correspondent au montant d'impôts déterminés conformément aux règles établies par les autorités fiscales compétentes sur les bénéfices payables ou recouvrables au cours d'un exercice.
- (ii) Les actifs et passifs d'impôts différés sont calculés pour chaque entité, pour les différences temporaires entre les valeurs comptable et fiscale des actifs et passifs. Cette dernière dépend des règles fiscales en vigueur dans les pays où le Groupe gère ses activités. Il est également tenu compte des déficits fiscaux et crédits d'impôts reportables.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. La valeur des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture annuelle.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les actifs et passifs sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et que les autorités fiscales locales l'autorisent.

La règle du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou le résultat de la période au cours duquel la loi fiscale est promulguée.

Le crédit d'impôt recherche est assimilé à une subvention d'exploitation liée aux dépenses de recherche et développement réalisées au cours de l'exercice.

A ce titre, il est comptabilisé en « autres produits » et non en déduction de la charge d'impôts de l'exercice.

2.3.3.4 Modalités de calcul du résultat par action

a) Résultat par action de base

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net consolidé part du Groupe (des activités poursuivies) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires achetées et détenues à titre d'autocontrôle. Il est ajusté rétroactivement en cas d'émission d'actions gratuites.

b) Résultat par action dilué

Le résultat par action après dilution est obtenu en divisant le résultat net consolidé part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions émises ou à émettre à la clôture de la période en excluant les actions d'autocontrôle et en retenant les effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives et notamment après effet dilutif de la levée des options d'achats d'actions.

2.3.3.5 Ecarts d'acquisition et regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition (IFRS 3). Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis, qui satisfont aux critères de comptabilisation d'IFRS 3, sont comptabilisés à la juste valeur, déterminée à la date d'acquisition. L'écart entre le coût d'acquisition des titres (y compris les frais nets d'impôts) et la quote-part dans l'actif net réévalué constitue l'écart d'acquisition.

Lorsqu'ils sont générés par l'acquisition de sociétés intégrées globalement ou proportionnellement, les écarts d'acquisition positifs sont portés à l'actif du bilan dans la rubrique « Ecarts d'acquisition » et les écarts d'acquisition négatifs sont enregistrés immédiatement en résultat. En revanche, les écarts d'acquisition provenant de l'acquisition de sociétés mises en équivalence sont enregistrés dans la ligne « participations comptabilisées par mise en équivalence ».

Les écarts d'acquisition peuvent être corrigés dans les douze mois qui suivent la date d'acquisition pour tenir compte de l'estimation définitive de la juste valeur des actifs et passifs acquis. Au-delà de ce délai, les ajustements sont enregistrés en résultat.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais leur valeur fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an et à chaque fois qu'il existe des événements ou circonstances indiquant une perte de valeur (voir modalités (cf. note « méthodes et règles d'évaluation – dépréciation des actifs immobilisés »)). Le cas échéant, une dépréciation irréversible est constatée en résultat opérationnel.

2.3.3.6 Immobilisations incorporelles

a) Immobilisations acquises lors de regroupements d'entreprises

Ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'acquisition et sont amortis :

- pour les programmes aéronautiques (intégrant les notions de technologies, carnets de commandes et relations clientèles), sur la durée de vie résiduelle des programmes,
- pour les autres marques aéronautiques à durée de vie finie, en linéaire sur 20 ans.

Les marques d'intérêt général ne sont pas amorties, leur durée de vie étant indéterminée.

b) Immobilisations acquises séparément

Les immobilisations incorporelles acquises séparément, principalement des logiciels, sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité comprise entre 1 et 5 ans.

c) Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche et de développement sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Toutefois, les frais de développement financés par le Groupe sont immobilisés, si l'intégralité des critères suivants est démontré:

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle ainsi que l'intention et la capacité (disponibilité des ressources techniques, financières et autres) de l'entreprise d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou de la vendre,

- la probabilité de réalisation des avantages économiques futurs,
- la capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Pour les domaines aéronautiques et défense, la phase de développement d'un programme se concrétise par :

- Une date de début de développement (date à laquelle les critères suscités sont vérifiés) déterminée par :
 - o le lancement du programme par le client et
 - o le choix de SAFRAN par le client et
 - o l'existence d'une rentabilité du programme validée par des sources internes ou externes pertinentes.
- Une date de fin de développement matérialisée par la certification ou la qualification nécessaire du produit (par exemple le moteur ou l'équipement) en condition opérationnelle.

Pour les produits grand public (par exemple dans le domaine de la communication), la spécificité du marché conduit à fixer, au cours de réunions dédiées, la date de début du développement par la formalisation de l'intention d'achever le produit en considérant notamment la faisabilité technique et la probabilité de rentabilité des projets significatifs concernés.

Dans le cadre de contrats d'études et de développement, en l'absence de garantie contractuelle du client sur le financement des dépenses de développement réalisées, les coûts encourus sont immobilisés s'ils respectent les critères d'activation énoncés précédemment. En cas de paiement garanti contractuellement par le client (c'est le cas par exemple de certains contrats de développement dont le financement est compris dans le prix de vente des unités à livrer), les coûts encourus sont enregistrés en « stocks et en cours ».

Les frais de développement immobilisés sont valorisés à leur coût de production et comprennent les contributions, du type coûts de certification, affectables à la période de développement s'il existe la démonstration de l'existence d'avantages économiques identifiés et de leur contrôle par SAFRAN.

Les frais immobilisés sont amortis à partir de la première livraison du produit constatée après la qualification définitive du produit en conditions opérationnelles, selon le mode linéaire, sur leur durée d'utilité qui, dans tous les cas, ne dépasse pas 20 ans.

Les brevets sont immobilisés pour leur coût d'acquisition et sont amortis sur leur durée d'utilité, correspondant à leur durée de protection légale ou à leur durée de vie économique lorsque celle-ci est inférieure.

2.3.3.7 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition historique (y compris les frais accessoires) ou de production (hors frais financiers) diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les dépenses de remplacement et les coûts de révision majeure sont identifiés comme des composants des actifs corporels. Les autres dépenses de réparation et d'entretien sont enregistrées en charges de la période.

Dans le cas des contrats de location-financement, au début de la période de location, l'actif immobilisé et la dette financière sont valorisés au plus bas de la valeur de marché ou de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Au cours de la période de location, les paiements sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir, au titre de chaque période, un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif.

L'amortissement de la valeur brute des immobilisations corporelles est réparti sur la durée d'utilité attendue des principaux composants associés aux actifs, essentiellement sur le mode linéaire.

Dans le cadre des contrats de location-financement, si la transmission de la propriété à la fin du contrat est certaine, l'actif est amorti sur sa durée d'utilité. Dans le cas contraire, les actifs sont amortis sur la durée la plus courte entre la durée d'utilité et la durée du contrat.

Les principales durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Constructions	15 - 40 ans
Moteurs immobilisés	
- Structure	20 ans
- Révisions majeures	à l'avancement des heures de vol
Installations techniques	4 - 40 ans
Matériels, outillages et autres	3 ans - 15 ans

2.3.3.8 Dépréciation des actifs immobilisés

Les actifs immobilisés, en particulier les écarts d'acquisition résultant de regroupements d'entreprises, sont affectés à des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT)¹. Deux types d'UGT sont définies dans le Groupe :

- Les UGT correspondant aux programmes, projets, ou familles de produits auxquelles sont rattachés les actifs dédiés : frais de développement, actifs corporels de production.
- Les UGT correspondant à des pôles d'activités tels que suivis par la Direction du Groupe, qui sont assimilées aux principales filiales du Groupe.

A chaque date de clôture, les entités du Groupe apprécient s'il existe des événements ou circonstances indiquant qu'un actif a pu perdre de la valeur. De tels événements ou circonstances comprennent, notamment, des changements significatifs défavorables, présentant un caractère durable, affectant l'environnement économique (débouchés commerciaux, sources d'approvisionnement, évolution d'indices ou de coûts, etc...) ou les hypothèses ou objectifs retenus par le Groupe (plan à moyen terme, études de rentabilité, part de marché, carnet de commandes, réglementation, litiges, etc...).

Si de tels événements ou circonstances existent, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Si la valeur comptable excède sa valeur recouvrable, l'actif est considéré comme ayant perdu de sa valeur et sa valeur comptable est ramenée à sa valeur recouvrable par le biais d'une dépréciation enregistrée en charges d'exploitation du compte de résultat.

La valeur recouvrable est le maximum du prix de vente net des frais de cession ou de la valeur d'utilité d'un actif ou d'un groupe d'actifs, estimée par une actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, sur la base d'un taux de référence qui reflète le coût moyen pondéré du capital pour le Groupe.

Pour les actifs affectés à des programmes, projet ou familles de produits, les flux de trésorerie futurs attendus sont projetés sur la durée de vie des programmes ou des projets de développement, plafonnée à 40 ans, et sont actualisés au taux de référence, majoré pour certains programmes ou projets d'une prime de risque spécifique.

Pour les tests portant sur les actifs d'une filiale, les flux de trésorerie futurs attendus sont déterminés à partir des plans à moyen terme établis sur les quatre prochaines années, et actualisés au taux de référence. La valeur d'utilité des actifs est l'addition de la valeur actualisée des flux issus du plan et de la valeur terminale calculée sur la base des flux normatifs de la dernière année du plan et en tenant compte d'un taux de croissance à l'infini et du taux de référence.

Lorsqu'un test sur les actifs d'une filiale fait ressortir une perte de valeur, après vérification de la valeur recouvrable des actifs pris isolément, la perte de valeur est affectée en premier lieu à l'écart d'acquisition puis aux actifs de l'UGT au prorata de leurs valeurs comptables.

¹ Une UGT est le plus petit groupe d'actifs identifiables dont l'utilisation continue génère des cash flows fortement indépendants de ceux d'autres actifs ou groupes d'actifs

En cas de perte de valeur avérée, toute dépréciation comptabilisée au titre d'un écart d'acquisition est définitive. Pour les autres actifs, les indices de perte de valeur sont analysés à chaque clôture ultérieure et, s'il existe des changements favorables dans les estimations qui avaient conduit précédemment à une dépréciation, une reprise de perte de valeur est comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

2.3.3.9 Actifs financiers

a) Actifs financiers

Les rubriques comptables rattachées aux actifs financiers comprennent :

- En actifs financiers non courants : les titres non consolidés, les prêts aux sociétés non consolidées, les prêts liés au financement des ventes,
- En actifs financiers courants : les créances clients, les titres de placement, les instruments financiers achetés ou en gains latents et la trésorerie classés en actifs courants.

Selon la norme IAS 39, les actifs financiers sont classés en quatre catégories différentes selon l'objectif de détention retenu par la direction à la date d'acquisition :

- les « actifs détenus jusqu'à l'échéance » : par exemple, les titres à revenus fixes, tels que les obligations, acquis avec l'intention de les conserver en principe jusqu'à leur échéance,
- les « prêts et créances » : par exemple, les créances rattachées à des participations, les prêts « aide à la construction », les autres prêts et créances (y compris les créances clients),
- les « actifs valorisés à la juste valeur par résultat » et actifs financiers détenus à des fins de transaction par exemple, les valeurs mobilières de placement et les disponibilités,
- les « actifs disponibles à la vente » : actifs financiers désignés comme tels par la Direction ou non classés dans une catégorie d'actif financier ; par exemple, les titres de participation non consolidés.

Les actifs financiers sont comptabilisés à l'origine à leur juste valeur, puis évalués :

- au coût amorti pour les « actifs détenus jusqu'à échéance » ainsi que les « prêts et créances » ; un test de dépréciation est appliqué à chaque arrêté comptable
- à la juste valeur pour les « actifs valorisés à la juste valeur par résultat » et les « actifs disponibles à la vente ». Les variations de juste valeur sont enregistrées :
 - en compte de résultat pour les « actifs valorisés à la juste valeur par résultat »,
 - en capitaux propres pour les « actifs disponibles à la vente ». Les gains et les pertes différés dans les capitaux propres sont transférés dans le compte de résultat lors de la cession de l'actif ou lors de la constatation d'une dépréciation irréversible.

En cas d'indication objective d'une dépréciation des actifs financiers, à savoir une baisse significative et durable de la valeur de l'actif, une dépréciation est constatée par résultat.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque :

- Les droits contractuels de recevoir des flux de trésorerie de ces actifs ont pris fin ou ont été transférés,
- Le groupe a transféré la quasi totalité des risques et avantages liés à la propriété de ces actifs,
- Le groupe ne conserve pas le contrôle des actifs.

b) Instruments financiers

Le Groupe utilise principalement des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissements. Ces instruments dérivés peuvent notamment comprendre des contrats de change à terme, des options sur devises ou des swaps (la politique de gestion du groupe est détaillée dans la note « gestion des risques de marché et instruments financiers dérivés »)

En application de la norme IAS 39 « Instruments Financiers : comptabilisation et évaluation », les instruments dérivés sont enregistrés au bilan à leur juste valeur à leur date de négociation, la variation de juste valeur étant enregistrée en résultat financier dans la mesure où ils ne répondent pas aux conditions suivantes :

- L'existence d'une désignation et d'une documentation formalisée qui décrit la relation de couverture ainsi que les objectifs de la Direction,
- L'efficacité de la relation de couverture qui est démontrée dès son origine puis par la vérification régulière de la corrélation entre la variation de la valeur de marché de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert.

Au regard des contraintes liées à l'application de la norme IFRS3, le Groupe a décidé de ne plus appliquer la comptabilité de couverture à compter du 1^{er} juillet 2005 et de comptabiliser en résultat financier la variation de la juste valeur de ses instruments financiers.

Les montants enregistrés en capitaux propres au 30 juin 2005, correspondant aux variations de valeurs efficaces des dérivés de change documentés en couverture de flux futurs jusqu'au 30 juin 2005, ont été repris en résultat opérationnel jusqu'au 31 décembre 2007 au rythme des flux sous-jacents.

Les ventes d'options n'étant pas reconnues comme des instruments de couverture efficaces, les variations de valeur de marché de ces instruments sont comptabilisées en résultat financier.

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ils comprennent les disponibilités (fonds de caisse, comptes bancaires...) ainsi que les placements à court terme (inférieurs à 3 mois), liquides et facilement convertibles qui présentent un risque négligeable de variation de valeur.

2.3.3.10 Stocks et travaux en-cours

Les stocks et en-cours sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Ils sont valorisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais accessoires, ou à leur coût de production en ne tenant pas compte des charges financières, des frais d'administration générale et de distribution et des charges de sous-activité.

Des dépréciations sont constituées lorsque le coût des stocks et en-cours se trouve supérieur à leur valeur probable de réalisation, en tenant compte du prix du marché, des perspectives de vente et risques liés à l'obsolescence ainsi que des niveaux de stocks objectifs.

2.3.3.11 Titres d'autocontrôle

Tous les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont portés en diminution des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Les résultats de cession des actions d'autocontrôle sont imputés directement sur les capitaux propres sans affecter le résultat net de la période.

2.3.3.12 Paiements fondés sur des actions propres

En application de la norme IFRS 2 (Paiements fondés sur des actions), les options de souscription ou d'achat d'actions accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe doivent être évaluées à leur juste valeur. Les options doivent être évaluées à la date d'octroi.

Le modèle de valorisation Black & Scholes a été retenu pour effectuer les évaluations (cf. note « méthodes et règles d'évaluation – méthodes d'évaluation »).

La charge globale de chaque plan est déterminée en retenant un taux de turnover des salariés concernés.

La valeur des options est comptabilisée en charges de personnel. Elle est étalée linéairement sur la période d'acquisition des droits qui démarre à la date d'octroi et prend fin à la date d'acquisition définitive des droits.

Cette charge de personnel a pour contrepartie les réserves consolidées, sans incidence sur les capitaux propres consolidés.

2.3.3.13 Provisions pour risques et charges

Le Groupe enregistre des provisions lorsqu'il est constaté la naissance d'une obligation actuelle (légale ou implicite) du fait d'un événement passé, et qu'il est probable qu'une sortie de fonds représentant des avantages économiques sera nécessaire afin d'éteindre l'obligation et que cet engagement peut être estimé de manière fiable.

a) Provisions pour pertes à terminaison

Une provision pour pertes à terminaison est comptabilisée à partir de l'instant où :

- il existe une probabilité forte qu'un contrat se révèle déficitaire (dont les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques à recevoir et attendus du contrat),
- le contrat, signé avant la date de clôture, est générateur d'obligations pour le Groupe, sous forme de livraison de biens, de prestations de services ou à défaut sous forme de versement d'indemnités de rupture,
- l'obligation du Groupe peut être estimée de manière fiable.

Les flux retenus dans cette analyse font l'objet d'une actualisation pour tenir compte de leur étalement dans le temps.

Les pertes probables font l'objet de provisions pour dépréciation des en-cours pour la part de production réalisée, et de provisions pour risques pour le complément. Ces pertes sont déterminées par mise à jour régulière des prévisions des résultats à terminaison.

b) Provisions pour garanties financières relatives aux ventes

Dans le cadre des campagnes de ventes des moteurs civils, le Groupe SAFRAN est amené à accorder des garanties en faveur de ses clients. Celles-ci sont de deux types :

- les garanties financières qui consistent pour SAFRAN à donner sa caution en faveur des établissements prêteurs qui financent son client,
- les garanties de valeur d'actif qui consistent pour SAFRAN à donner au client la possibilité de retourner l'avion à une date donnée et à un prix convenu.

Ces engagements pris par SAFRAN, conjointement avec General Electric, s'inscrivent dans le contexte des financements proposés par les avionneurs aux compagnies aériennes. Ils correspondent à sa quote-part moteur dans le financement des avions concernés.

Ces engagements financiers sont accordés dans leur principe dès la signature du contrat de vente, mais ne sont effectivement mis en place qu'à la livraison des avions et si le client le demande.

Ces garanties génèrent des risques dont le montant brut global ne reflète toutefois pas le risque net effectivement supporté par SAFRAN. En effet, nos obligations sont contre-garanties par la valeur des actifs sous-jacents, c'est-à-dire la valeur des avions obtenus en gage.

Les garanties ainsi mises en place font l'objet d'une provision pour risques qui tient compte des événements survenus susceptibles de générer une sortie de ressources future pour le Groupe.

c) Provisions pour garanties de fonctionnement

Elles sont constituées pour couvrir la quote-part des charges futures jugées probables au titre des garanties notamment de fonctionnement et de performance sur les livraisons de moteurs et d'équipements. Elles couvrent généralement un à trois ans de fonctionnement selon le type de matériels livrés. Ces provisions sont, selon les cas, déterminées sur la base de dossiers techniques ou sur une base statistique, notamment en fonction de pièces retournées sous garantie.

2.3.3.14 Engagements de retraite et prestations assimilées

a) Engagements de retraite et indemnités assimilées

Les régimes mis en place pour couvrir les engagements de retraite et les autres avantages au personnel à long terme sont des régimes à prestations définies ou des régimes à cotisations définies.

Concernant les régimes à cotisations définies, les versements aux organismes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure et aucun engagement n'est donc comptabilisé à ce titre.

Concernant les régimes à prestations définies, les engagements du Groupe Safran en matière de retraite et indemnités assimilées sont provisionnés sur la base d'une évaluation actuarielle des droits acquis et/ou en cours d'accumulation par les salariés ou retraités (pour les sociétés françaises) et diminués le cas échéant de l'évaluation à la juste valeur des fonds de couverture (actifs du régime) (pour les sociétés étrangères).

Le montant des engagements a été valorisé selon la méthode des unités de crédits projetées qui consiste à évaluer, pour chaque salarié, la valeur actuelle des indemnités auxquelles ses états de services lui donneront éventuellement droit lors de son départ en retraite. Ces calculs actuariels intègrent des hypothèses démographiques (date de départ à la retraite, taux de rotation du personnel,..) et financières (taux d'actualisation, taux de progression des salaires, ...).

Lorsque les régimes sont financés, les actifs sont constitués auprès d'organismes assurant le versement des rentes dans les pays concernés.

L'insuffisance de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations au titre du régime de retraite différentielle et des engagements à l'étranger est provisionnée en tenant compte des écarts actuariels cumulés ainsi que du coût des services passés non encore comptabilisés en résultat.

Le cas échéant, l'effet de changements dans les hypothèses actuarielles retenues est étalé sur la durée d'activité résiduelle des salariés, conformément à la méthode dite du « corridor ».

Un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe.

L'évaluation actuarielle des fonds et des engagements de retraite font l'objet d'une évaluation annuelle par des actuaires indépendants.

b) Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme à prestations définies consentis au personnel correspondent principalement aux médailles du travail, aux primes de fidélité ou aux jubilés.

2.3.3.15 Passifs financiers

Les rubriques comptables rattachées aux passifs financiers comprennent notamment:

- Les dettes soumises à des conditions particulières.
- En passifs financiers non courants : les emprunts, les engagements d'achat d'intérêts minoritaires.
- En passifs financiers courants : les passifs financiers courants portant intérêt, les dettes fournisseurs.

L'essentiel des passifs financiers est classé, selon la norme IAS 39, en « autres passifs financiers » et évalué au coût amorti (emprunts, dettes soumises à des conditions particulières, dettes fournisseurs).

a) Dettes soumises à des conditions particulières

Le Groupe SAFRAN a reçu des financements publics pour le développement de projets aéronautiques ou de défense, sous forme d'avances remboursables. Le remboursement de ces avances est basé sur le produit des ventes futures de moteurs ou d'équipements. Le montant remboursé sur chaque vente est déterminé par avance et fixé contractuellement (montant fixe par moteur ou équipement vendu).

Les avances remboursables sont traitées comme des ressources de financement comptabilisées au passif du bilan consolidé dans la rubrique « dettes soumises à des conditions particulières ».

A l'origine elles sont évaluées pour la contrepartie de la trésorerie reçue ou, lorsqu'elles sont acquises, pour la valeur des flux futurs probables actualisés aux conditions de marché à la date d'acquisition. Puis, à chaque clôture, elles sont valorisées selon la méthode du coût amorti en tenant compte des prévisions de remboursement les plus récentes.

Pour certains contrats, après remboursement intégral de l'avance, le Groupe SAFRAN continue de verser une redevance en fonction du chiffre d'affaires rechange du programme, celle-ci étant considérée comme une charge d'exploitation.

b) Emprunts

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti.

Les frais de financement intercalaires sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

c) Engagements d'achat d'intérêts minoritaires

Les engagements d'achat d'intérêts minoritaires par le Groupe dans ses filiales sont comptabilisés conformément à la norme IAS 32 en passif financier pour la valeur actualisée du montant de l'achat, avec comme contrepartie une réduction des intérêts minoritaires. Lorsque la valeur de l'engagement excède le montant des intérêts minoritaires, le Groupe a retenu, en l'absence d'indication fournie par les normes IFRS, de comptabiliser le solde en écart d'acquisition. De même, toute variation ultérieure de la valeur actualisée est comptabilisée en passif financier en contrepartie de l'écart d'acquisition, sauf l'effet de désactualisation qui est comptabilisé en autres charges et produits financiers.

A l'échéance de l'engagement, si l'achat n'est pas effectué, les écritures antérieurement comptabilisées sont contre-passées. Si l'achat est effectué, le montant constaté en passifs financiers est soldé par le décaissement lié à l'achat des intérêts minoritaires.

2.3.3.16 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont comptabilisées au passif.

Lorsque la subvention est liée à un actif, la juste valeur de cette subvention est comptabilisée en produits différés et rapportée au compte de résultat sur la durée d'utilité attendue de l'actif correspondant par annuités constantes.

2.4. Périmètre

2.4.1 Scission Sagem Défense Sécurité

Le 29 juin 2007, l'assemblée générale de Sagem Défense Sécurité a approuvé l'apport partiel d'actifs de la Division Sécurité à une nouvelle filiale Sagem Sécurité avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2007. S'agissant d'une opération interne, elle est sans incidence sur les comptes consolidés du Groupe.

2.4.2 Scission Sagem Communication

Le 31 juillet 2007 (avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2007) l'Assemblée Générale Extraordinaire de Sagem Communication a approuvé l'apport partiel d'actifs des Divisions Mobiles et Haut Débit à respectivement Sagem Mobiles et Sagem Communications, et a modifié sa dénomination sociale en Sagem Télécommunications.

S'agissant d'une opération interne elle est sans incidence sur les comptes consolidés du Groupe.

2.4.3 Groupe Orga

1) Prix d'acquisition définitif

Le prix d'acquisition du Groupe Orga a été arrêté définitivement à 81 M€ suite à une décision arbitrale en mai 2007. L'incidence de l'ajustement de prix, dans les comptes consolidés, est non significative.

2) Rachat des minoritaires d'Orga Zelenograd

Le 14 décembre 2007, la maison-mère d'Orga Zelenograd s'est portée acquéreur des 25 % de minoritaire de sa filiale pour 5 M€. Cette opération dégage une survaleur de 3 M€.

2.4.4 Variations 2007

Au cours de l'exercice 2007, neuf sociétés, détenues antérieurement mais non significatives, sont désormais consolidées en raison de l'accroissement de leur activité présente ou future.

Il s'agit des sociétés :

- Aircelle Maroc,
- Turbomeca Germany,
- Turbomeca Asia Pacific,
- Turbomeca Sud Americana,
- Turbomeca Australasia,
- Turbomeca do Brasil,
- Turbomeca Canada,
- Turbomeca Ltd (ex Microturbo Ltd)
- Snecma Ltd.

L'incidence de l'entrée dans le périmètre de consolidation de ces neuf sociétés est non significative.

2.4.5 Activités abandonnées

SAFRAN et The Gores Group ont finalisé l'acquisition par the Gores Group de la société Sagem Communications.

Le contrat de cession a été signé le 16 janvier 2008. La réalisation effective de l'opération (« closing ») a eu lieu le 25 janvier 2008.

A cette date, The Gores Group est devenu actionnaire majoritaire de Sagem Communications. Parmi les actionnaires minoritaires, environ 20 % du capital est détenu par un groupe de cadres et de salariés, et 10 % par SAFRAN.

La société Sagem Communications est spécialisée dans les activités de haut débit et de convergence : terminaux d'impression, décodeurs de télévision numérique, terminaux haut débit et résidentiels, systèmes et partenariats télécom.

Cette cession est traitée, dans le cadre de la norme IFRS5 en activité abandonnée. Les informations concernant cette cession sont fournies en note 2.6.16. « actifs destinés à être cédés ».

2.4.6 Actifs destinés à être cédés

1) Accord SAFRAN - Ingenico

Le 26 juillet 2007 Ingenico et Sagem Sécurité ont annoncé qu'ils étaient entrés en négociation exclusive, en vue de réunir leurs activités de solutions de paiement électronique et de constituer ainsi un leader mondial du domaine. Le 12 décembre 2007, le conseil de surveillance a approuvé cet accord.

L'opération envisagée concerne toutes les activités terminaux de paiement de Sagem Sécurité, principalement Sagem Monetel et Sagem Danemark A/S et leurs filiales respectives.

Elle sera rémunérée par une augmentation de capital au profit de Sagem Sécurité au terme de laquelle cette dernière deviendrait un actionnaire important de la société, avec en l'état 25 % des actions en circulation post-transaction.

Les actifs et passifs concernés ont donc été, conformément à la norme IFRS5, regroupés sur une ligne respectivement à l'actif et au passif.

2) Atelier réparation militaire de Techspace Aero

Techspace Aero (détenu majoritairement par le Groupe SAFRAN) a signé avec Pratt & Whitney (Groupe United Technologies Corporation) un préaccord relatif à l'acquisition à 100 % par le motoriste américain de l'activité maintenance de moteurs militaires de Techspace Aero qui occupe plus d'une centaine de personnes.

Pratt & Whitney est actionnaire de Techspace Aero depuis 1991.

Ces deux opérations sont détaillées dans la note 2.6.16. « actifs destinés à être cédés ».

2.4.7 Autres opérations

Aucun autre mouvement significatif au niveau du Groupe n'a été constaté en 2007.

2.5. Liste des sociétés consolidées

Raison sociale, forme, siège social	N° Siren ou pays	Exercice 2007			Exercice 2006		
		Méthode d'intégration	% intérêt	% contrôle	Méthode d'intégration	% intérêt	% contrôle
SAFRAN SA	société mère						
Filiales directes de Safran SA							
Sagem Télécommunications - 75015 Paris (1)	480 108 158	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Sagem Défense Sécurité - 75015 Paris	480 107 911	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Safran Informatique - 75015 Paris	480 107 143	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Snecma - 75015 Paris	414 815 217	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Hispano-Suiza SA - 92707 Colombes	692 015 217	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Aircelle - Gonfreville l'Orcher - 76700 Harfleur	352 050 512	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Techspace Aero - B4041 Milmort	Belgique	IG	51,0	100,0	IG	51,0	100,0
Etablissements Vallaroché SA - 75015 Paris	542 028 154	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Snecma Propulsion Solide - 33187 Le Haillan	434 021 028	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Labinal - 78180 Montigny-le-Bretonneux	301 501 391	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Safran USA Inc. - Wilmington/Delaware 19808	USA	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Turbomeca SA - 64510 Bordes	338 481 955	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Technofan SA - 31700 Blagnac	710 802 547	IG	66,32	100,0	IG	61,80	100,0
Sofrance SA - 87800 Nexon	757 502 240	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Messier-Bugatti SA - 78141 Velizy	712 019 538	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Messier-Dowty International Ltd - Gloucester	Royaume-Uni	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Europropulsion SA - 92150 Suresnes	388 250 797	IP	50,0	50,0	IP	50,0	50,0
SEM MB SA - 95815 Argenteuil	592 027 312	EQ	50,0	50,0	EQ	50,0	50,0
Teuchos SA - 78990 Elancourt	352 876 197	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Valin participation - 75015 Paris	428 704 894	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Snecma Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0	100,0	NC		
Eurofog	340 574 540	NC*	-	-	NC*	-	-
Filiales de Sagem Télécommunications							
Sagem Communications - 75015 Paris (2) (3)	440 294 510	IG	100,0	100,0	NC		
Sagem Mobiles - 75015 Paris (2)	440 349 181	IG	100,0	100,0	NC		
Filiales de Sagem Communications (3)							
Sagem Comunicaciones Ibérica	Espagne	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Sagem Communication Germany GmbH	Allemagne	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Sagem Communication UK Ltd	Angleterre	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Sagem Communication Italia Srl	Italie	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Sagem Communication CZ Sro	Rép. Tchèque	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Sagem Communication Benelux BV	Pays Bas	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Sagem Communication Tianjin	Chine	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Sagem Communication Nordic AB	Suède	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Photar Sagem Electronics Co Ltd	Chine	IG	80,0	100,0	IG	70,0	100,0
Compagnie de Découpe de l'Ouest SAS	448 897 405	IP	76,64	76,64	IP	76,64	76,64
Dr Neuhaus Telekommunikation GmbH	Allemagne	IG	99,41	100,0	IG	99,41	100,0
Sagem Communication Austria GmbH	Autriche	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Sagem Magyarország	Hongrie	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Sagem Networks Poland Sp Zo.o	Pologne	IG	68,0	100,0	IG	68,0	100,0
Sagem Tunisie Communication Sarl	Tunisie	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Sagem Interstar	Canada	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Sagem Electronic Equipment Beijing	Chine	NC*	-	-	NC*	-	-
Sagem Kabushiki Kaisha	Japon	NC*	-	-	NC*	-	-
Sagem Mauritanie	Mauritanie	NC*	-	-	NC*	-	-
SCI Minerve	402 652 903	NC*	-	-	NC*	-	-
Trel Halozatepito	Hongrie	NC*	-	-	NC*	-	-

IG : intégration globale / IP : intégration proportionnelle / EQ : mise en équivalence / NC : non consolidée / * : réserves gelées

(1) ancienne dénomination : Sagem Communication

(2) Création 2007 suite à la scission de SAGEM Communication

(3) Traitées en activités abandonnées en 2007

Raison sociale, forme, siège social	N° Siren ou pays	Exercice 2007			Exercice 2006		
		Méthode d'intégration	% intérêt	% contrôle	Méthode d'intégration	% intérêt	% contrôle
Filiales de Sagem Mobiles							
Ningbo Bird Sagem Electronics Co. Ltd	Chine	IP	50,0	50,0	IP	50,0	50,0
Sagem Australasia Pty Ltd	Australie	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Sagem Communication Poland Sp Zo.o	Pologne	NC*	-	-	IG	100,0	100,0
Sagem Industria e Comercio de Comunicacoes LDA	Portugal	NC*	-	-	IG	100,0	100,0
Sagem Communication Suisse	Suisse	NC*	-	-	IG	100,0	100,0
Sagem Comunicações Ltda	Brésil	NC*	-	-	IG	100,0	100,0
Filiales de Sagem Défense Sécurité							
Sagem Sécurité -75015 Paris (4)	440 305 282	IG	100,0	100,0			
Sagem Avionics Inc	Etats-Unis	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
SILEC (absorbée en 2006)	390 654 192				IG	100,0	100,0
Sofradir	334 835 709	IP	40,0	40,0	IP	40,0	40,0
Vectronix AG	Suisse	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Sagem Navigation GmbH	Allemagne	NC*	-	-	NC*	-	-
Filiales de Sagem Sécurité							
Sagem Orga GmbH	Allemagne	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Sagem Denmark A/S	Danemark	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Sagem Monetel	442 508 271	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Sagem-Morpho Inc	Etats-Unis	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Wuhan Sagem Tianyu Electronics Co, Ltd	Chine	IG	73,34	100,0	IG	73,34	100,0
Wuhan Tianyu Information Industry Co, Ltd	Chine	IP	33,35	33,35	IP	33,35	33,35
Confidence	404 401 887	NC*	-	-	NC*	-	-
Sagem Xelios	437 782 535	NC*	-	-	NC*	-	-
Sagem Security International Trading Co, Ltd	Chine	NC*	-	-	NC*	-	-
Filiale de Confidence							
Positive	339 650 335	NC*	-	-	NC*	-	-
Filiales de Sagem Orga GmbH							
Orga Carte et Système	400 337 432	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Sagem Orga Pte Ltd	Singapour	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Orga Zelenograd Smart Cards and Systems	Russie	IG	100,0	100,0	IG	75,0	100,0
Sagem Orga do Brasil	Brésil	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Orga Smart Chip Ltd	Inde	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Orga Card Systems Inc.	USA	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Orga Card Systems Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Orga Card Portugal	Portugal	IG	100,0	100,0	IG	60,0	100,0
Orga Card Systems PTY Ltd	Afrique du Sud	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Orga Card Systems Ltd Dubaï	Emirats Arabes Unis	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Orga Solutii de Carduri	Roumanie	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Filiale de Silec							
Sagem Participations (absorbée en 2006)	452 676 182				IG	100,0	100,0
Filiale de Sofradir							
ULIS	440 508 331	IP	34,01	40,0	IP	34,01	40,0
Filiale de Vectronix AG							
Vectronix Inc	Etats-Unis	IG	100,00	100,0	IG	100,00	100,0
Filiales de Snecma							
Snecma Services SA - 75015 Paris	562 056 408	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
CFM International SA - 75105 Paris	302 527 700	IP	50,0	50,0	IP	50,0	50,0
CFM International Inc. - City of Dover, Co Kent - Delaware 19901	USA	IP	50,0	50,0	IP	50,0	50,0
Famat - 44614 Saint-Nazaire cedex	321 853 798	IP	50,0	50,0	IP	50,0	50,0
Filiale de Hispano-Suiza							
Hispano-Suiza Canada	Canada	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Filiale de Snecma Services							
Snecma Services Participations SA - 75015 Paris	414 815 399	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Filiale de Snecma Services Participations							
Snecma Services Brussels - 1200 Woluwé Saint Lambert	Belgique	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Filiale de CFM International Inc.							
Shannon Engine Support Ltd - Shannon, Co Clare	Irlande	IP	50,0	50,0	IP	50,0	50,0
Filiales de Aircelle							
Aircelle Ltd - Burnley Lancashire	Royaume-Uni	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
SLCA - 57192 Floranges	317 401 065	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Aircelle Maroc	Maroc	IG	100,0	100,0	NC		
Filiale de Techspace Aero							
Techspace Aero Inc. - Cincinnati, Ohio 45246	USA	IG	51,0	100,0	IG	51,0	100,0
Filiale de Techspace Aero Inc.							
Cenco Inc. - Minnesota 55112	USA	IG	51,0	100,0	IG	51,0	100,0
Filiales de Etablissements Vallaroche							
Soreval - L2633 Senningerberg	Luxembourg	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Lexvall 2 - 75015 Paris	428 705 438	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Lexvall 13 - 75015 Paris	440 291 938	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Filiale de Labinal							
Labinal GmbH - 21129 Hambourg	Allemagne	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0

IG : intégration globale / IP : intégration proportionnelle / EQ : mise en équivalence / NC : non consolidée / * : réserves gelées

(4) Création 2007 suite à l'apport partiel d'actif de Sagem Défense Sécurité

Raison sociale, forme, siège social	N° Siren ou pays	Exercice 2007			Exercice 2006		
		Méthode d'intégration	% intérêt	% contrôle	Méthode d'intégration	% intérêt	% contrôle
Filiales de Safran USA Inc.							
Labinal Inc. - Wilmington/Delaware 19808	USA	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Messier-Bugatti Systems Inc. - Wilmington/Delaware 19808	USA	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Cinch Connectors Inc. - Wilmington/Delaware 19808	USA	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Globe Motors Inc. - Wilmington/Delaware 19808	USA	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Labinal de Mexico SA de CV - Chihuahua	Mexique	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Labinal Corinth Inc. - Corinth/Texas 76210	USA	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Turbomeca USA Inc. - Wilmington/Delaware 19808	USA	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Filiale de Globe Motors Inc.							
Globe Motors Portugal - Movivas Vila do Conde 4485-595	Portugal	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Filiales de Turbomeca SA							
Microturbo SA - 31200 Toulouse	630 800 084	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Turbomeca Africa Pty Ltd - Bonaero Park 1622	Afrique du Sud	IG	51,0	100,0	IG	51,0	100,0
Turbomeca Australasia	Australie	IG	100,0	100,0	NC		
Turbomeca Canada	Canada	IG	100,0	100,0	NC		
Turbomeca do Brasil	Brésil	IG	100,0	100,0	NC		
Turbomeca Germany	Allemagne	IG	100,0	100,0	NC		
Turbomeca Asia Pacific	Singapour	IG	100,0	100,0	NC		
Turbomeca Sud Americana	Uruguay	IG	100,0	100,0	NC		
Filiale de Snecma Ltd							
Turbomeca UK	Royaume-Uni	IG	100,0	100,0	NC		
Filiale de Messier-Bugatti							
Messier-Bugatti USA Walton - Kentucky 41094	USA	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Filiales de Messier-Dowty International Ltd							
Messier-Dowty SA - 78142 Velizy	552 118 846	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Messier-Dowty Ltd - Gloucester GL2QH	Royaume-Uni	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Messier-Dowty Inc. - Ajax Ontario	Canada	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Filiales de Teuchos Holding							
Teuchos Exploitation - 78990 Elancourt	353 054 505	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Teuchos Ingénierie - 78990 Elancourt	440 294 452	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Filiale commune de Messier-Dowty Int. et Messier-Bugatti							
Messier Services International - 78140 Velizy	434 020 996	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Filiales de Messier Services International							
Messier Services SA - 78140 Velizy	439 019 485	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Messier Services Inc. - Sterling Virginia 20166-8914	USA	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Messier Services Pte Ltd - Singapore 508985	Singapour	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Messier Services Ltd - Gloucester GL29QH	Royaume-Uni	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Messier Services Americas	Mexique	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Filiale de Orga Smart Chip Ltd							
Orga Syscom Corporation Ltd	Inde	IG	100,0	100,0	IG	100,0	100,0
Participation de Messier Services International							
Hydrep - 35800 Saint-Lunaire	381 211 184	EQ	50,0	50,0	EQ	50,0	50,0
Participation de Messier Services Inc.							
A-Pro Inc. Tallahassee Florida 32301	USA	EQ	50,0	50,0	EQ	50,0	50,0
Filiale de Messier Services Pte Ltd							
Messier Services Asia Pte Ltd - Singapore 508985	Singapour	IG	60,0	100,0	IG	60,0	100,0

IG : intégration globale / IP : intégration proportionnelle / EQ : mise en équivalence / NC : non consolidée / * : réserves gelées

2.6 Notes annexes aux comptes consolidés

Il convient de rappeler que les notes n'intègrent pas les éléments relatifs aux activités abandonnées (activité Haut débit) sur l'exercice 2007.

De même, sur 2007, les notes relatives au Bilan n'intègrent pas les éléments relatifs aux actifs ou groupe d'actifs destinés à être cédés.

2.6.1 Détail des principales composantes du résultat opérationnel

2.6.1.1 Chiffre d'affaires

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007	31.12.2006
<i>Branche Propulsion</i>		
Première monte aéronautique	2 703	2 405
Rechanges aéronautiques	1 324	1 150
Maintenance et réparation	1 096	857
Contrats de R & D	211	144
Autres	221	170
sous total	5 555	4 726
<i>Branche Equipements</i>		
Première monte aéronautique	1 373	1 410
Rechanges aéronautiques	473	388
Maintenance et réparation	185	168
Contrats de R & D	228	207
Ingénierie	165	158
Autres	137	174
sous total	2 561	2 505
<i>Branche Défense Sécurité</i>		
Sagem Avionique	508	489
Sagem Optronique et Défense	416	423
Sécurité	621	528
Autres	1	3
sous total	1 546	1 443
<i>Branche Communications</i>		
Téléphonie mobile - Télécommunication	659	958
Haut débit (*)	-	1 209
sous total	659	2 167
Total	10 321	10 841

(*) l'activité Haut Débit a généré en 2007 un chiffre d'affaires de 1 173 M€reclassé en activité abandonnée.

2.6.1.2 Autres produits

Les autres produits sont essentiellement composés des subventions d'exploitation et de divers autres produits d'exploitation. Ces données sont regroupées dans le tableau suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007	31.12.2006
Crédit impôt recherche	46	39
Autres subventions d'exploitation	12	22
Autres produits d'exploitation	15	13
Total	73	74

2.6.1.3 Consommations de l'exercice

Les consommations de l'exercice concernent principalement les consommations de matières premières, de fournitures, d'achats de sous-traitance ainsi que l'ensemble des services extérieurs.

Elles se composent de :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007	31.12.2006
Fournitures, matières premières et autres	(2 275)	(3 138)
Marchandises	(201)	(153)
Variation de stock	116	101
Sous-traitance	(2 376)	(2 217)
Achats non stockés	(270)	(325)
Services extérieurs	(1 617)	(1 609)
Total	(6 623)	(7 341)

2.6.1.4 Frais de personnel

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007	31.12.2006
Salaires et traitements	(2 071)	(2 127)
Charges sociales	(822)	(871)
Participation des salariés	(74)	(63)
Intéressement	(81)	(63)
Abondement	(21)	(25)
Autres coûts sociaux	(55)	(21)
Total	(3 124)	(3 170)

2.6.1.5 Dotations nettes aux amortissements et provisions

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007	31.12.2006
Dotations nettes aux amortissements		
- immobilisations incorporelles (*)	(233)	(277)
- immobilisations corporelles	(287)	(306)
Total dotations nettes aux amortissements	(520)	(583)
Total dotations nettes aux provisions pour risques et charges	(210)	(284)

(*) dont amortissement des actifs valorisés en juste valeur lors de l'acquisition du Groupe Snecma : (157 M€) en 2007 contre (164 M€) en 2006

2.6.1.6 Dépréciation d'actifs

<i>(en millions d'euros)</i>	Dotations		Reprises	
	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2006
Dépréciation d'actifs				
- immobilisations corporelles et incorporelles	(110)	(120)	16	16
- immobilisations financières	(59)	(35)	-	-
- stocks	(312)	(304)	254	289
- créances	(58)	(90)	63	87
Total	(539)	(549)	333	392

2.6.1.7 Autres produits et charges opérationnels

Les éléments comprennent principalement :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007	31.12.2006
Plus et moins value de cessions d'actifs	(6)	36 (*)
Redevances, brevets et licences	(56)	(85)
Coût des garanties financières	-	(14)
Abandon de créances	(8)	(17)
Pertes sur créances irrécouvrables	(6)	(16)
Autres produits et charges d'exploitation	3	49
Total	(73)	(47)

(*) Dont cession des sites de Meudon et St Ouen

2.6.2 Quote-part dans le résultat des mises en équivalence

Cf. détail des postes du Bilan § 2.6.11.

2.6.3 Résultat financier

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007	31.12.2006
Charges financières liées aux passifs portant intérêts	(56)	(58)
Produits financiers liés à la trésorerie et équivalents de trésorerie	42	36
Coût de la dette nette	(14)	(22)
Perte liée aux instruments financiers	(287)	(45)
Gains sur instruments financiers de transaction	-	-
Perte de change	(1 199)	(1 245)
Gain de change	1 542	1 618
Ecart de change net sur les provisions	39	45
Résultat financier lié au change	95	373
Charges nettes liées aux opérations de cession d'actifs financiers	(15)	(29)
Dotations aux provisions	(4)	(2)
Reprises sur provisions	-	29
Effet d'actualisation	(30)	(35)
Autres	(1)	(2)
Autres produits et charges financiers	(50)	(39)
Résultat financier	31	312
dont charges financières	(1 592)	(1 416)
dont produits financiers	1 623	1 728

Effet résultat des instruments financiers :

Au 31 décembre 2007

<i>(en millions d'euros)</i>	Produits d'intérêt	Charges d'intérêt	Dépréciations et reprises	Valorisation à la juste valeur par résultat (1)	Pertes et profits de cession	Désactualisa- tion	Autres	Effet en résultat
Actifs disponibles à la vente								
- Titres non consolidés			(4)	*	(15)		1	(18)
Prêts financiers	5		-	-	-	-	-	5
Créances commerciales	2		-	(76)	-	-	-	(74)
Actifs financiers à la juste valeur								
- Actifs monétaires à la juste valeur par résultat	-			18	5		-	23
- Instruments dérivés à la juste valeur				32	-		-	32
Dettes au coût amorti								
- Dettes soumises à conditions particulières		(5)		-	-	(25)	-	(30)
- Passifs financiers portant intérêt		(43)		-	-	-	-	(43)
- Dettes fournisseurs et autres dettes		-		100	-	-	-	100
Total	7	(48)	(4)	74	(10)	(25)	1	(5)

(1) y compris effet de revalorisation des instruments financiers en devises

* dont 16 M€ de variation en juste valeur comptabilisée en Capitaux Propres

Au 31 décembre 2006

<i>(en millions d'euros)</i>	Produits d'intérêt	Charges d'intérêt	Dépréciations et reprises	Valorisation à la juste valeur par résultat (1)	Pertes et profits de cession	Désactualisa- tion	Autres	Effet en résultat
Actifs disponibles à la vente								
- Titres non consolidés			(2)	*	-		4	2
Prêts financiers	3		-	-	-	(1)	-	2
Créances commerciales	4		-	(66)	-	-	-	(62)
Actifs financiers à la juste valeur								
- Actifs monétaires à la juste valeur par résultat	-			16	5		-	21
- Instruments dérivés à la juste valeur				343	-		-	343
Dettes au coût amorti								
- Dettes soumises à conditions particulières		(8)		-	-	(24)	-	(32)
- Passifs financiers portant intérêt		(45)		-	-	-	-	(45)
- Dettes fournisseurs et autres dettes		-		51	-	-	-	51
Total	7	(53)	(2)	344	5	(25)	4	280

(1) y compris effet de revalorisation des instruments financiers en devises

* dont 16 M€ de variation en juste valeur comptabilisée en Capitaux Propres

2.6.4 Impôts sur les résultats

2.6.4.1 Charge d'impôts

La charge d'impôt sur les résultats s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007	31.12.2006
Produit/ (charge) d'impôt courant	(269)	(235)
Produit/ (charge) d'impôt différé	244	126
Produit/ (charge) totale d'impôt	(25)	(109)

La charge d'impôt courant correspond aux montants payés ou restant à payer à court terme aux administrations fiscales au titre de la période, en fonction des règles en vigueur dans les différents pays et des conventions spécifiques (groupe fiscal intégré).

Au cours de l'exercice 2006, plusieurs sociétés du Groupe ont fait l'objet de contrôles fiscaux au titre des exercices 2003, 2004 et 2005, dont certains se sont poursuivis en 2007. Sur la base des notifications reçues et des échanges avec la Direction des Vérifications Nationales et Internationales et la Direction de la Législation Fiscale, les sociétés ont :

- comptabilisé en 2006 et 2007 les charges correspondant aux redressements qu'elles ont acceptés ou qu'elles envisagent d'accepter,
- évalué à fin 2007 les montants probables qu'elles auront à payer au titre des redressements qu'elles contestent, après prise en compte des impôts différés déjà comptabilisés, et ont constitué des provisions pour risque à due concurrence.

L'incidence sur l'exercice de ces contrôles s'élève à 6 M€ contre 19 M€ en 2006.

2.6.4.2 Taux d'impôts effectif

Le taux effectif d'impôt s'analyse de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007	31.12.2006
Résultat avant impôt	41	130
Taux courant de l'impôt applicable à la société mère	34,43%	34,43%
Impôt théorique	(14)	(45)
Effet des différences permanentes	2	11
Effet liés au taux	12	13
Effet des impôts non reconnus	(3)	(60)
Effet des redressements fiscaux	(6)	(19)
Effet des crédits d'impôt et autres dispositions fiscales particulières	(16)	(9)
Produit / (charge) d'impôt effectivement constaté(e)	(25)	(109)
Taux effectif d'impôt	60,98%	83,85%

Les crédits d'impôts liés au CIR ont été reclassés en résultat d'exploitation.

2.6.4.3 Impôts différés actifs et passifs

2.6.4.3.1 Position au bilan :

<i>(en millions d'euros)</i>	Actif	Passif	Net
Impôts différés nets au 31.12.2006	120	929	(809)
Produits nets comptabilisés au compte de résultat	40	(204)	244
Impôts différés comptabilisés directement en capitaux propres	-	40	(40)
Reclassements *	(2)	(12)	10
Effet des variations de change	(4)	(3)	(1)
Variations de périmètre	4	(5)	9
Impôts différés nets au 31.12.2007	158	745	(587)

* dont (6) M€ d'impôts différés passifs liés aux activités abandonnées

2.6.4.3.2 Impôts différés en capitaux propres :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007	31.12.2006
Relation de couverture	-	40
Actifs disponibles à la vente	-	-
Actions propres	-	(4)
Total	-	36

2.6.4.3.3 Base d'impôts différés :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007	31.12.2006
Bases d'impôts différés		
Immobilisations incorporelles et corporelles	(2 473)	(2 604)
Stocks	229	133
Actifs / Passifs courants	(277)	(319)
Actifs / Passifs financiers	156	(101)
Provisions	900	871
Retraitements fiscaux	(191)	(157)
Déficits et crédits d'impôts	181	112
Total bases d'impôts différés	(1 475)	(2 065)
Total Impôts différés bruts	(513)	(712)
Total Impôts différés non reconnus	(74)	(97)
Total Impôts différés comptabilisés	(587)	(809)

2.6.4.4 Actifs et passifs d'impôts

Les créances et dettes d'impôts se détaillent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Actif	Passif	Net
Impôts nets au 31.12.2006	68	21	47
Variations de la période	(40)	16	(56)
Variations de périmètre	2	2	-
Reclassements *	(2)	5	(7)
Effet des variations de change	(1)	(1)	-
Impôts nets au 31.12.2007	27	43	(16)

* dont (1) M€ de créances d'impôts liées aux activités abandonnées

2.6.5 Résultat par action

Les catégories d'actions ordinaires potentielles dilutives du Groupe sont constituées des options d'achat d'actions, des attributions gratuites d'actions au profit des salariés de SAGEM SA avant la fusion.

Il n'y a pas eu d'autre opération sur les actions ordinaires ou les actions ordinaires potentielles entre la date de clôture et l'achèvement des présents états financiers.

Les résultats par action se présentent comme suit :

	Index	31.12.2007	31.12.2006
Numérateur (en M€)			
Résultat net part du Groupe	(a)	39	9
Résultat net des activités poursuivies	(i)	9	
Résultat net des activités abandonnées	(j)	30	
Dénominateur (en titres)			
Nombre total de titres	(b)	417 029 585	417 029 585
Nombre de titres d'autocontrôle	(c)	5 789 902	7 117 552
Nombre de titres hors autocontrôle	(d)=(b-c)	411 239 683	409 912 033
Nombre moyen pondéré de titres (hors autocontrôle)	(d')	410 774 009	409 693 960
Actions ordinaires potentielles dilutives :			
Effet dilutif des options d'achats et des attributions gratuites d'actions au profit des salariés de Sagem SA avant la fusion	(e)	237 887	1 105 418
Nombre moyen pondéré de titres après dilution	(f)=(d'+e)	411 011 896	410 799 378
Ratio : résultat par action (en euros)			
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)	(g)=(a*1million)/(d')	0,09	0,02
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)	(h)=(a*1million)/(f)	0,09	0,02
Ratio : résultat par action des activités poursuivies (en euros)			
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)	(k)=(i*1million)/(d')	0,02	0,02
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)	(l)=(i*1million)/(f)	0,02	0,02
Ratio : résultat par action des activités abandonnées (en euros)			
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)	(m)=(j*1million)/(d')	0,07	
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)	(n)=(j*1million)/(f)	0,07	

2.6.6 Dividendes proposés et votés

Les dividendes proposés au titre des actions auto-détenues n'ont pas été versés et ont été portés en report à nouveau.

(en millions d'euros)	31.12.2007	31.12.2006
Proposés pour approbation à l'Assemblée Générale		
Dividendes sur les actions ordinaires	167	92
Dividende net par action (en euros)	0,40	0,22
Décidés et payés dans l'année		
Dividendes sur les actions ordinaires	90	148
Dividende net par action	0,22	0,36

2.6.7 Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition actifs se décomposent comme suit :

	31.12.2006	Variation de périmètre	Reclassement en Actifs Destinés à être Cédés	Dépréciation	Effet des variations de change	31.12.2007
<i>(en millions d'euros)</i>	Net					Net
Snecma	253					253
Turbomeca SA	225					225
Aircelle	213					213
Labinal	208					208
Hispano Suiza	96					96
Messier Dowty SAS	94					94
Messier Bugatti	93					93
Snecma Propulsion Solide	66					66
Sagem Orga	66					66
Teuchos SA	52					52
Techspace Aero	47					47
Snecma Services	46					46
Sagem Défense Sécurité	42					42
Vectronix	23				(1)	22
Sagem Télécommunications	21		(21)			-
Microturbo SA	12					12
Globe Motors Inc	10				(1)	9
Cinch Connectors Inc	6				(1)	5
Sagem-Interstar	5		(5)			-
Wuhan Tianyu Information Industry	5			(1)		4
Sofrance	4					4
Orga Zelenograd Smart Cards & Systems		3				3
Autres	2		(1)			1
Total	1 589	3	(27)	(1)	(3)	1 561

Le Groupe SAFRAN a procédé à des tests de dépréciation au niveau des entités correspondantes.

Les principales hypothèses utilisées pour l'évaluation de la valeur d'utilité des Unités Génératrices de Trésorerie se résument comme suit :

- Les prévisions d'exploitation tiennent compte des données économiques générales, de taux d'inflation spécifiques par zones géographiques et d'un cours du dollar US fonction des couvertures existantes, des informations de marché disponibles et d'hypothèses macro économiques à moyen et long terme. Concernant le dollar US, le cours retenu est de 1Euro = 1,50 USD jusqu'à fin 2011 et 1,35 USD ensuite.
- Le taux de croissance retenu pour la détermination de la valeur terminale a été fixé à 1.5%, sauf pour les principales entités de la Branche Propulsion, pour lesquelles un taux de 2% a été retenu.
- Le taux d'actualisation de référence retenu est un taux de 7.5% après impôts appliqué à des flux de trésorerie après impôts.

Il en résulte :

- Qu'aucune dépréciation complémentaire que celles déjà constatées sur les actifs pris isolément n'est à constater.
- Que la valeur recouvrable de chaque UGT justifie totalement les écarts d'acquisition inscrits à l'actif du Groupe.

Par ailleurs, une étude de sensibilité a été réalisée sur les principaux écarts d'acquisition du Groupe SAFRAN en faisant évoluer les principales hypothèses comme suit :

- Variation du cours du dollar américain / Euro de 5%,
- Variation du taux d'actualisation de référence retenue de +0.5%,
- Variation du taux de croissance à l'infini de -0.5%.

Ces variations des principales hypothèses prises individuellement ou cumulativement ne conduisent pas à des valeurs d'utilité inférieures aux valeurs comptables, et n'ont pas pour conséquence de constater une dépréciation sur les écarts d'acquisition du Groupe SAFRAN.

2.6.8 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007			31.12.2006		
	Brut	Amort. / dépréc.	Net	Brut	Amort. / dépréc.	Net
Marques	147	(4)	143	147	(2)	145
Programmes	2 695	(544)	2 151	2 704	(355)	2 349
Frais de développement	787	(260)	527	625	(200)	425
Concessions, brevets, licences	52	(44)	8	52	(41)	11
Logiciels	220	(159)	61	186	(132)	54
Autres	129	(38)	91	101	(29)	72
Total	4 030	(1 049)	2 981	3 815	(759)	3 056

La valeur des marques à durée de vie indéterminée est de 119 M€ Ces marques sont constituées de la marque Snecma (85 M€) et de la marque Turbomeca (34 M€). La marque d'intérêt général Snecma intègre les valeurs des marques associées : Snecma Moteurs, Snecma Services et Snecma Propulsion Solide.

La durée d'amortissement résiduelle moyenne pondérée des programmes est d'environ 11 ans.

L'évolution de la valeur des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Brut	Amortissements / dépréciations	Net
Au 31.12.2006	3 815	(759)	3 056
Immobilisations générées en interne	216	-	216
Acquisitions séparées	39	-	39
Sorties et cessions	(5)	3	(2)
Dotations aux amortissements	-	(232)	(232)
Dépréciation en résultat	-	(74)	(74)
Reclassement (*)	(29)	13	(16)
Variations de périmètre	3	(1)	2
Effet des variations de change	(9)	1	(8)
Au 31.12.2007	4 030	(1 049)	2 981

(*) dont (22) M€ nets au titre des activités destinées à être cédées

Le montant des frais de recherche comptabilisé en charges pour la période 2007 est de 691 M€ hors activités abandonnées (746 M€ en 2006).

Les frais de développement immobilisés au 31 décembre 2007 sont de 188 M€ (284 M€ en 2006).

Au titre de la période, un amortissement des frais de développement a été inscrit en charges pour 30 M€ (52 M€ en 2006).

Par ailleurs, un amortissement de 157 M€ a été constaté sur les valeurs réévaluées (affectation du prix d'acquisition du Groupe Snecma).

Les tests de dépréciation réalisés ont conduit principalement à constater une dépréciation de 61 M€ sur les frais de développement des programmes TP400 et GP7200 de la Branche Propulsion.

2.6.9 Immobilisations corporelles

2.6.9.1 Composition

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007			31.12.2006		
	Brut	Amort. / dépréc.	Net	Brut	Amort. / dépréc.	Net
Terrains	216	-	216	215	-	215
Constructions	821	(448)	373	786	(411)	375
Installations techniques, matériels et outillages industriels	3 185	(2 257)	928	3 216	(2 320)	896
Immobilisations en cours, avances et acomptes	244	(29)	215	241	(16)	225
Agencement et aménagement de terrains	23	(13)	10	22	(11)	11
Constructions sur sol d'autrui	37	(14)	23	30	(17)	13
Matériels informatiques et autres	355	(273)	82	361	(270)	91
Total	4 881	(3 034)	1 847	4 871	(3 045)	1 826

La part des immobilisations financées par contrats de location financement, incluse dans les immobilisations corporelles, se décompose ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007			31.12.2006		
	Brut	Amort. / dépréc.	Net	Brut	Amort. / dépréc.	Net
Terrains	5	-	5	5	-	5
Constructions	73	(40)	33	80	(47)	33
Installations techniques, matériels et outillages industriels	42	(23)	19	60	(32)	28
Matériels informatiques et autres	22	(16)	6	21	(13)	8
Total	142	(79)	63	166	(92)	74

2.6.9.2 Evolution

L'évolution de la valeur des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Brut	Amortissements / dépréciations	Net
Au 31.12.2006	4 871	(3 045)	1 826
Immobilisations générées en interne	61	-	61
Acquisitions	409	-	409
Sorties et cessions	(226)	185	(41)
Dotations aux amortissements	-	(287)	(287)
Dotations aux provisions	-	(20)	(20)
Reclassement (*)	(203)	118	(85)
Variations de périmètre	44	(15)	29
Effet des variations de change	(75)	30	(45)
Au 31.12.2007	4 881	(3 034)	1 847

(*) dont (61) M€ nets au titre des activités destinées à être cédés

Les tests de dépréciation réalisés ont conduit à déprécier des actifs corporels de production pour 12 M€ chez Snecma et 6 M€ chez Aircelle.

2.6.10 Immobilisations financières non courantes

Les immobilisations financières non courantes comprennent les éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007			31.12.2006		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Titres non consolidés	362	(143)	219	353	(99)	254
Actions - non cotées	297	(142)	155	289	(99)	190
Actions cotées	65	(1)	64	64	-	64
Autres immobilisations financières	70	(3)	67	113	(3)	110
Total	432	(146)	286	466	(102)	364

2.6.10.1 Titres non consolidés

Ils comprennent la participation du Groupe SAFRAN dans diverses sociétés non consolidées dont les plus significatives sont :

<i>(en millions d'euros)</i>	Comptes arrêtés au	Pourcentage de contrôle	Capitaux propres après résultat	Résultat	Valeur nette consolidée
Sichuan Snecma Aero-Engine Maintenance	31/12/2006	52,67	4,5	0,1	3,7
Snecma Morocco Engine Services SAS	31/12/2006	51,00	2,9	0,3	2,5
Suzhou I	31/12/2006	100,00	5,7	(0,2)	9,3
Suzhou II	31/12/2006	100,00	5,2	(0,5)	9,4
Messier Dowty Singapore Pte	31/12/2006	100,00	2,5	(0,4)	8,6
Hispano Suiza Polska	31/12/2006	100,00	9,0	0,2	12,1
Arianespace Participation	31/12/2006	10,44	51,3	6,3	5,4
Embraer	31/12/2006	1,12	1 842,9	215,2	63,5
RRTM	31/12/2006	50,00	3,5	0,2	-
GEAM (1)	31/12/2006	19,95	154,2	38,1	40,7

(1) participation détenue par SSP Inc., filiale non consolidée de Snecma Services Participations.

2.6.10.2 Autres immobilisations financières non courantes

Elles se composent de :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2006	Augmentations/ acquisitions	Remboursements/ cessions	Dotations / Reprises	Variations de périmètre	Reclassement	31.12.2007
Prêts liés au financement des ventes	42	-	(11)	-	-	(31)	-
Avances et prêts aux sociétés apparentées non consolidées	24	6	(2)	-	(3)	(6)	19
Prêts sociaux	24	2	-	-	-	(3)	23
Dépôts et cautionnements	6	3	(1)	-	(1)	-	7
Autres	14	5	(2)	-	-	1	18
Total	110	16	(16)	-	(4)	(39)	67

Les avances et prêts aux sociétés apparentées non consolidées sont des avances revolving en compte courant.

2.6.11 Titres mis en équivalence

Les sociétés A-Pro, Hydrep et SEM MB sont consolidées en mises en équivalence en raison des modalités des accords avec les autres partenaires.

La part du Groupe dans la situation nette et le résultat des sociétés mises en équivalence s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007				31.12.2006
	% d'intérêts	Capitaux Propres	Contribution résultat	Net	Net
A-Pro Inc.	50,00%	4	2	6	6
Hydrep	50,00%	4	1	5	5
SEM MB	49,96%	5	1	6	5
Cinch SA (1)	100,00%	10	-	10	12
Sociétés gelées SAGEM (2)	100,00%	7	-	7	4
Total		30	4	34	32

(1) Société destinée à être fusionnée et dont les réserves consolidées ont été gelées au 01.01.05

(2) Sociétés déconsolidées et dont les réserves ont été gelées

2.6.12 Autres actifs non courants

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2006	Variations de la période	Variations de périmètre	Reclassements	31.12.2007
Créances sur cessions d'immobilisations corporelles	1	-	1	-	2
Créances liées aux départs de salariés en pré-retraite	15	(7)	-	-	8
Total	16	(7)	1	-	10

2.6.13 Immobilisations financières – partie courante

Elles correspondent principalement à la partie à moins d'un an d'immobilisations financières classées initialement en non courantes.

Elles se composent de :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007	31.12.2006
Prêts liés au financement des ventes	34	4
Avances et prêts aux sociétés apparentées non consolidées	69	100
Prêts sociaux	4	4
Total	107	108

Les prêts liés au financement des ventes correspondent à des prêts accordés de manière exceptionnelle en faveur des clients par Safran ou des sociétés du Groupe, en alternative aux garanties financières (cf. note 2.9.4.). Ils sont enregistrés au bilan en tant que prêts, et comptabilisés pour leur valeur nominale, diminuée des remboursements reçus.

2.6.14 Stocks et en cours

Les stocks se décomposent comme suit :

	31.12.2007	31.12.2006
(en millions d'euros)	Net	Net
Matières premières et autres approvisionnements	590	558
En-cours de production	1 295	1 182
Produits intermédiaires et finis	1 452	1 433
Marchandises	83	67
Total	3 420	3 240

L'évolution des stocks et en-cours se présente ainsi :

(en millions d'euros)	Brut	Dépréciation	Net
Au 31.12.2006	3 713	(473)	3 240
Variations de la période	421	-	421
Dépréciation nette	-	(58)	(58)
Reclassement (*)	(201)	17	(184)
Variations de périmètre	31	(6)	25
Effet des variations de change	(28)	4	(24)
Au 31.12.2007	3 936	(516)	3 420

(*) dont (178) M€ nets au titre des activités destinées à être cédées

2.6.15 Créances et autres débiteurs

Ils se ventilent comme suit :

(en millions d'euros)	31.12.2006 Net	Variations de la période	Dépréciation / reprise	Variations de périmètre	Reclassements *	Effet des variations de change	31.12.2007 Net
Créances opérationnelles	4 110	161	(1)	(4)	(420)	(18)	3 828
Fourisseurs débiteurs / avances et acomptes versés	246	13	-	2	(14)	(1)	246
Clients et comptes rattachés	3 844	145	(1)	(6)	(405)	(17)	3 560
Comptes courants d'exploitation	7	1	-	-	(1)	-	7
Créances sociales	13	2	-	-	-	-	15
Autres créances	108	7	6	-	(22)	(1)	98
Charges constatées d'avance	35	13	-	-	(1)	-	47
Autres créances	73	(6)	6	-	(21)	(1)	51
Total	4 218	168	5	(4)	(442)	(19)	3 926

(*) dont (438) M€ nets au titre des activités destinées à être cédées

2.6.16 Actifs destinés à être cédés

Les activités abandonnées sont les activités de Sagem Communications, dont la cession à The Gore Group, a été finalisée début 2008. Les groupes d'actifs destinés à être cédés sont ceux de Sagem Monetel et de Sagem Danemark et leurs filiales qu'il est prévu d'apporter à Ingenico en mars 2008.

Le tableau ci-après présente les résultats de l'activité Haut Débit (activité abandonnée) pour 2007.

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007
Chiffre d'affaires	1 173
Consommations de l'exercice	(847)
Frais de personnel	(196)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(62)
Autres produits et charges opérationnels	(25)
Résultat opérationnel	43
Résultat financier	(8)
Charges d'impôt sur résultat des activités abandonnées	(5)
Résultat net des activités abandonnées	30

Les données de gestion disponibles pour 2006 étaient le chiffre d'affaires pour 1 209 M€ et l'Ebit pour 5M€

Les effectifs moyens liés aux activités abandonnées s'élèvent à 6 236.

Le résultat attendu de la cession en 2008 est de 47 M€ avec un impôt attaché de 36 M€

Les actifs et passifs de l'activité abandonnée Sagem Communications et les groupes d'actifs et passifs destinés à être cédés se détaillent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007			
	Sagem Communications	Monetel / Sagem Danemark	Atelier Techspace Aéro	Total
Écart d'acquisition	26	1	-	27
Immobilisations	74	15	6	95
Actifs circulants	572	67	18	657
Total actifs liés à des groupes d'actifs destinés à être cédés	672	83	24	779
Passifs à caractère non courant	36	2	2	40
Passifs à caractère courant	376	26	10	412
Total passifs liés à des groupes d'actifs destinés à être cédés	412	28	12	452

2.6.17 Autres actifs courants

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2006	Variations de la période	Variations de périmètre	Reclassements *	Effets des variations de change	31.12.2007
Créances sur TVA	136	45	2	(16)	-	167
Concours de l'Etat, montants acquis à recevoir	3	-	-	-	-	3
Autres créances sur l'Etat	12	2	(1)	-	-	13
Total	151	47	1	(16)	-	183

(*) dont (16) M€ au titre des activités destinées à être cédées

2.6.18 Trésorerie et équivalent de trésorerie

(en millions d'euros)	31.12.2007	31.12.2006
Echéance à moins de 3 mois dès l'origine et sans risque de taux, facilement convertible et liquide		
Titres de créances négociables	390	43
OPCVM	9	215
Blocage relais à très court terme	101	168
Dépôts à vue et à terme	230	317
Total	730	743

(en millions d'euros)

Au 31.12.2006	743
Variations de la période	31
Variations de périmètre	3
Reclassements *	(45)
Effet des variations de change	(2)
Au 31.12.2007	730

(*) dont (45) M€ au titre des activités destinées à être cédées

2.6.19 Synthèse des actifs financiers

2.6.19.1 Juste valeur des instruments financiers

Le tableau ci-dessous présente la valeur nette comptable et la juste valeur des instruments financiers du groupe aux 31 décembre 2007 et 31 décembre 2006 :

	Valeur au bilan				Total	Juste Valeur
	Au coût amorti		A la juste valeur			
	Prêts & créances (a)	Actifs détenus jusqu'à l'échéance (b)	Actif financiers à la juste valeur (via résultat) (c)	Actifs financiers disponibles à la vente (via capitaux propres) (d)		
au 31.12.2007					=a+b+c+d	
(en millions d'euros)						
Immobilisations financières non courantes						
Titres non consolidés			219		219	219
Autres immobilisations financières non courantes	67				67	67
Sous total immobilisations financières non courantes	67	-	-	219	286	286
Immobilisations financières courantes	107				107	107
Instruments dérivés actifs			126		126	126
Clients et comptes rattachés	3 560				3 560	3 560
Comptes courants d'exploitation et autres créances	58				58	58
Trésorerie et équivalents de trésorerie			730		730	730
Sous total actifs financiers courants	3 725	-	856	-	4 581	4 581
Total actifs financiers	3 792	-	856	219	4 867	4 867

	Valeur au bilan				Total	Juste Valeur
	Au coût amorti		A la juste valeur			
	Prêts & créances (a)	Actifs détenus jusqu'à l'échéance (b)	Actif financiers à la juste valeur (via résultat) (c)	Actifs financiers disponibles à la vente (via capitaux propres) (d)		
<i>au 31.12.2006</i>					=a+b+c+d	
<i>(en millions d'euros)</i>						
Immobilisations financières non courantes						
Titres non consolidés				254	254	254
Autres immobilisations financières non courantes	110				110	110
Sous total immobilisations financières non courantes	110			254	364	364
Immobilisations financières courantes	108				108	108
Instruments dérivés actifs			397		397	397
Clients et comptes rattachés	3 844				3 844	3 844
Comptes courants d'exploitation et autres créances	80				80	80
Trésorerie et équivalents de trésorerie			743		743	743
Sous total actifs financiers courants	4 032		1 140		5 172	5 172
Total actifs financiers	4 142		1 140	254	5 536	5 536

- Les titres non consolidés :

Les titres non consolidés concernent principalement des titres dans des sociétés industrielles détenus à long terme. En l'absence d'information, concernant la juste valeur, ils sont valorisés au coût d'acquisition net des dépréciations le cas échéant.

- Instruments dérivés actifs :

Suite à la décision du Groupe SAFRAN au 1^{er} juillet 2005 de procéder à une comptabilité dite spéculative pour ses instruments dérivés, la variation de juste valeur de ces instruments dérivés est constatée en résultat financier. Toutefois, la variation de juste valeur des instruments financiers constatée au 30 juin 2005, en réserves à hauteur de (233) M€ pour la partie efficace du cash flow hedge, est reprise en compte de résultat via le chiffre d'affaires, suite à la consommation des couvertures existantes à cette date, soit 117 M€ pour l'exercice (contre 78 M€ en 2006).

2.6.19.2 Echéancier des actifs financiers

L'échéancier des actifs financiers courants et non courants se présente comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur comptable à la clôture	Non échus et non dépréciés	Echus et non dépréciés à la clôture (en jours)					Total échu	Echus et dépréciés
			< 30	31 - 90	90 - 180	181 - 360	> 360		
<u>Au 31.12.2007</u>									
Immobilisations financières courantes	107	102	-	1	-	2	2	5	-
Immobilisations financières non courantes (1)	67	67						-	-
Clients et comptes rattachés	3 560	2 988	203	224	50	41	21	539	33
Comptes courants d'exploitation et autres créances	58	54	1	-	-	1	2	4	-
<u>Au 31.12.2006</u>									
Immobilisations financières courantes	108	106	-	-	-	-	2	2	-
Immobilisations financières non courantes (1)	110	110						-	-
Clients et comptes rattachés	3 844	3 343	161	114	65	45	42	427	74
Comptes courants d'exploitation et autres créances	80	63	-	1	3	12	1	17	-

(1) hors titres non consolidés

2.6.19.3 Répartition à taux fixe et à taux variable

La répartition des actifs financiers courants et non courants à taux fixe et taux variable est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007		31.12.2006	
	Base	Taux	Base	Taux
Immobilisations financières non courantes (1)	67	1,50%	110	4,02%
Immobilisations financières courantes	107	4,45%	108	3,16%
Actifs financiers	174	3,31%	218	3,60%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	730	Eonia/Fed	743	Eonia/Fed
TOTAL	904		961	

(1) hors titres non consolidés

2.6.20 Provisions pour risques et charges

Capitaux propres consolidés

2.6.20.1 Capital social

Au 31 décembre 2007, le capital social de SAFRAN, entièrement libéré, est composé de 417 029 585 actions de 0,20 euro chacune.

A l'exception de ses actions, les capitaux propres de SAFRAN n'incluent pas d'autres instruments de capitaux propres émis.

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007	31.12.2006
Position financière nette (§ 2.6.26.)	169	419
Capitaux propres	4 505	4 512
Gearing	4%	9%

2.6.20.2 Répartition du capital et des droits de vote

Chaque action confère un droit de vote simple. Les actions inscrites au nominatif depuis plus de 2 ans bénéficient d'un droit de vote double.

Les 5 789 902 actions d'autocontrôle sont privées de droit de vote.

La structure du capital a évolué comme suit :

31 décembre 2007

Actionnaires	Nombre d'actions	% Capital	Nombre droits de vote	% Droits de vote
Public	169 376 404	40,61%	182 120 897	33,17%
Etat	126 811 995	30,41%	151 578 017	27,61%
Actionnariat salarié	84 278 339	20,21%	156 009 375	28,41%
Areva	30 772 945	7,38%	59 363 695	10,81%
Autodétention/ Autocontrôle	5 789 902	1,39%	-	0,00%
Total	417 029 585	100,00%	549 071 984	100,00%

31 décembre 2006

Actionnaires	Nombre d'actions	% Capital	Nombre droits de vote	% Droits de vote
Public	164 260 647	39,39%	174 796 392	34,48%
Etat	128 641 895	30,84%	128 641 895	25,37%
Actionnariat salarié	86 236 546	20,68%	144 198 413	28,44%
Areva	30 772 945	7,38%	59 363 695	11,71%
Autodétention/ Autocontrôle	7 117 552	1,71%	-	-
Total	417 029 585	100%	507 000 395	100%

2.6.20.3 Réserves

Leur évolution résulte des événements suivants :

	M€
Réserves au 31 décembre 2006	4 296
- Affectation en réserves du résultat 2006	9
- Distribution de dividendes	(90)
- Actions propres et gratuites	13
- Variation écart de conversion	(49)
- Reprise provisions actifs disponibles à la vente	9
- Autre	1
	<hr/>
Réserves au 31 décembre 2007	4 189

Le Groupe Safran n'a pas procédé à des opérations de rachat d'actions d'autocontrôle depuis le 1^{er} janvier 2005. Par ailleurs, le Groupe SAFRAN a déduit (86) M€ d'actions d'autocontrôle de ses capitaux propres.

Le Groupe SAFRAN n'a pas émis d'instruments financiers ayant une double composante dettes financières et capitaux propres devant être classés en capitaux propres.

2.6.20.4 Paiements fondés sur des actions propres

2.6.20.4.1 Options d'achat d'actions

Le Groupe a consenti à ses salariés des options d'achat d'actions selon les différents plans suivants :

	Plan 2002	Plan 2003	Plan 2004
Date d'Assemblée	17.05.2002	23.04.2003	21.04.2004
Date du Directoire (Conseil d'Administration avant le 24 avril 2001)	17.05.2002	23.04.2003	21.04.2004
Date de maturité	17.05.2004	23.04.2005	21.04.2008
Date d'expiration	17.05.2007	23.04.2008	21.04.2009
Prix d'exercice en euros (*)	10,29	10,63	17,26
Nombre d'options accordées (*)	1 166 667	1 050 435	750 000
Nombre de bénéficiaires	197	173	96

(*) retraités pour tenir compte de l'attribution gratuite d'actions en décembre 2003 et la division du nominal par 5 en décembre 2004

Le nombre d'options et le prix d'exercice ont été ajustés pour tenir compte de l'attribution gratuite d'actions en décembre 2003 et de la division du nominal par 5 en décembre 2004.

Le nombre d'options et le prix d'exercice moyen des options ont évolué comme suit :

Données retraitées pour tenir compte de l'attribution gratuite d'actions en décembre 2003 et de la division du nominal par 5 en décembre 2004	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Nombre d'options existantes au 31.12.2005	4 227 640	16,37
Nombre d'options accordées sur l'année 2006	-	-
Nombre d'options exercées sur l'année 2006	(599 495)	10,67
Nombre d'options venues à échéance sur l'année 2006 sans être exercées	(1 481 440)	23,76
Nombre d'options existantes au 31.12.2006	2 146 705	12,86
Nombre d'options pouvant être exercées au 31.12.2006	1 396 705	10,50
Nombre d'options accordées sur l'année 2007	-	-
Nombre d'options exercées sur l'année 2007	(821 250)	10,45
Nombre d'options venues à échéance sur l'année 2007 sans être exercées	(120 225)	10,29
Nombre d'options existantes au 31.12.2007	1 205 230	14,76
Nombre d'options pouvant être exercées au 31.12.2007	455 230	10,63

Les options susceptibles d'être exercées à la clôture de l'exercice sont au nombre de 455 230 actions.

Les options en circulation ont des prix d'exercice compris entre 10,63 euros et 17,26 euros. Elles ont une durée moyenne pondérée contractuelle de ½ année au 31 décembre 2007.

Le détail du nombre d'options par plan est le suivant :

<i>en nombre d'actions (retraité)</i>	31.12.2007	31.12.2006
Plan 2002	-	546 105
Plan 2003	455 230	850 600
Plan 2004	750 000	750 000
Total options	1 205 230	2 146 705

Seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1er janvier 2006 sont valorisés et comptabilisés. Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont donc pas comptabilisés. En application de cette disposition, deux plans d'options d'achat d'actions (plans 2003 et 2004) ont été évalués à partir du modèle de Black & Scholes.

La charge comptabilisée au titre de l'exercice 2007 est relative au plan 2004.

Aucun plan n'a été accordé en 2007.

	Plan 2004
Valorisation des plans de stock options (en millions d'euros)	4,00
Cours de l'action lors de l'attribution (en euros) *	18,10
Prix de souscription de l'option (en euros) *	17,26
Volatilité	30%
Taux d'intérêt sans risque	3,2 % - 3,32 %
Durée d'acquisition des droits	4 ans
Maturité de l'option	5 ans
Taux de distribution de dividende	1,07%

* données retraitées pour tenir compte de l'attribution gratuite d'actions en décembre 2003 et de la division du nominal par 5 en décembre 2004

La volatilité attendue retenue correspond à la volatilité historique de l'action à 2 ans.

La charge constatée au compte de résultat s'est élevée respectivement à 1 million d'euros au 31 décembre 2007 et à 1 million d'euros au 31 décembre 2006.

2.6.20.4.2 Attribution gratuite d'actions aux salariés de SAGEM SA, avant la fusion :

L'assemblée générale extraordinaire du 11 mai 2005 a décidé l'attribution gratuite d'actions aux salariés de SAGEM SA, avant la fusion, conformément au nouveau dispositif créé dans la Loi de Finances 2005. L'attribution gratuite est de 50 actions par salarié ayant une ancienneté d'au moins 1 an à la veille de l'AGE et détenant à cette date, directement ou indirectement, à travers les fonds communs de placement d'entreprise des actions SAGEM SA. La charge globale de cette attribution gratuite est déterminée, en IFRS, à partir du cours de bourse et d'hypothèses de turnover. Elle est étalée linéairement sur la période d'acquisition des droits de 2 ans, à compter de la date de leur attribution par le directoire.

La charge constatée au compte de résultat s'est élevée à 2,5 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Nombre d'actions gratuites accordées au 01.01.2007	554 700
Nombre total d'actions gratuites attribuées en 2007	-
Nombre total d'actions gratuites attribuées au 31.12.2007	554 700
Nombre total d'actions gratuites définitivement acquises	506 400

(*) avant prise en compte d'hypothèse de turnover

2.6.21 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	31.12.2006	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Autres (*)	31.12.2007
Garanties de fonctionnement	392	150	(166)	-	(17)	359
Garanties financières	131	3	(53)	-	1	82
Prestations à fournir	427	199	(143)	1	(12)	472
Engagements sociaux	59	12	(11)	(1)	0	59
Engagements de retraites et assimilés	416	35	(33)	2	(27)	393
Contrats commerciaux et créances à long terme	133	71	(63)	(1)	1	141
Pertes à terminaison	351	375	(213)	-	(4)	509
Litiges	27	20	(4)	-	-	43
Situation nette négative	18	9	(13)	-	-	14
Autres	123	45	(42)	-	(13)	113
Total	2 077	919	(741)	1	(71) (*)	2 185
Non Courant	976	326	(141)	(13)	(96)	1 052
Courant	1 101	593	(600)	(31)	70	1 133

(*) dont (60) M€ au titre des activités destinées à être cédées

Aucune provision significative concernant les risques environnementaux n'a été comptabilisée au titre de cette année.

Les reprises se répartissent comme suit :

- Utilisation : (439) M€
- Transfert : (125) M€
- Reprises sans objet: (177) M€

2.6.21.1 Avantages au personnel

Le Groupe supporte différents engagements au titre de régimes de retraite à prestations définies, d'indemnités de départ à la retraite et d'autres engagements, en France et à l'étranger. Le traitement comptable de ces différents engagements est décrit dans les règles et méthodes d'évaluation.

La situation financière du Groupe au regard de ces engagements est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	France	UK	Autre Europe	Canada	Total 31.12.2007	31.12.2006
Engagement brut	321,1	270,0	52,6	19,4	663,1	721,4
Actifs de couverture	10,1	240,1	26,1	17,2	293,5	281,3
Eléments non comptabilisés	(12,4)	(12,7)	1,0	0,9	(23,2)	23,6
Provision comptable	323,4	42,6	25,6	1,3	392,9	416,5
- Régime de retraite à prestations définies	22,3	42,6	19,8	1,3	86,0	99,9
- Indemnités de départ à la retraite	274,1	-	5,8	-	279,9	286,3
- Médailles et autres engagements	27,0	-	-	-	27,0	30,3

Principales hypothèses retenues pour le calcul des engagements :

<i>(en millions d'euros)</i>		Zone Euro	U.K.	Suisse	Canada
Taux d'actualisation	31.12.2007	5,00%	5,80%	3,00%	5,50%
	31.12.2006	4,50%	5,00%	3,00%	5,00%
Taux d'inflation	31.12.2007	2,00%	3,20%	1,00%	2,50%
	31.12.2006	2,00%	2,80%	-	2,50%
Taux de rendement attendu des actifs	31.12.2007	5,00%	6,95%-7,78%	4,50%	6,50%
	31.12.2006	4,50%	6,65%-7,61%	4,50%	6,50%
Taux d'augmentation des salaires	31.12.2007	1,50%-5,00%	4,45%	1,50%	3,50%-4,50%
	31.12.2006	1,50%-5,00%	4,30%	1,50%	3,50%-4,50%
Age de départ à la retraite	Cadres	63 / 65 ans	65 ans	64 ans	65 ans
	Non cadres	61 ans	65 ans	64 ans	60 ans

Allocation et taux de rendement effectif des actifs de couverture au 31 décembre 2007 :

	France		UK		Autre Europe		USA/Canada	
	%	Taux de rendement effectif	%	Taux de rendement effectif	%	Taux de rendement effectif	%	Taux de rendement effectif
Actions	21,3%	8,2%	80,2%	8,1%	30,2%	7,1%	58,0%	7,7%
Obligations et dettes	62,7%	4,2%	17,2%	4,9%	51,9%	3,8%	35,0%	4,7%
Immobilier	12,6%	6,7%	1,3%	7,4%	10,5%	4,8%		
Liquidités	3,4%	4,0%	1,3%	6,1%	7,4%	1,5%	7,0%	3,0%

Historique des engagements :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005	31.12.2004 (*)	31.12.2003 (*)
Engagement brut	663,1	721,4	674,2	62,0	58,0
Actifs de couverture	293,5	281,3	248,9	0,0	0,0
Provision comptable	392,9	416,5	403,5	61,0	57,0
Ecarts actuariels d'expérience	28,7	15,1	ND	ND	ND
<i>en % de l'engagement</i>	4%	2%			

(*) Données groupe Sagem non comparables

2.6.21.1.1. Régimes de retraites à prestations définies

a) Présentation des avantages

- En France

Un régime de retraite supplémentaire à prestations définies a été mis en place en 1985 par Snecma et fermé le 30 juin 1995 grâce à un mécanisme par paliers, qui permet aux salariés bénéficiaires présents à cette date d'en conserver, pour tout ou partie, le bénéfice.

Ainsi, les bénéficiaires qui avaient au moins 60 ans au 1er juillet 1995 ont vu leur carrière passée rachetée au taux de 2 % par année de service cotisée, sous forme de capital ; les bénéficiaires qui avaient entre 45 et 55 ans au 1er juillet 1995 ont vu geler leurs avoirs potentiels arrêtés au 1er juillet 1995 et calculés au taux de 1,86 % sous réserve qu'ils restent dans l'entreprise jusqu'à liquidation de leur retraite ; les bénéficiaires qui avaient entre 55 et 60 ans à cette date bénéficient de la prestation différentielle initiale sur leur ancienneté réelle et totale au taux de 1,86 %.

A l'exception de cette dernière tranche d'âge, les salariés cadres ont ensuite été affiliés à un nouveau régime de retraite supplémentaire, à cotisations définies. Les sociétés du Groupe concernées sont SAFRAN (pour les salariés issus de Snecma), Snecma, Snecma Services, Snecma Propulsion Solide, Hispano-Suiza, Messier-Bugatti, Messier-Dowty, Messier Services, Aircelle et Turbomeca.

Le financement de ce régime est assuré par versements de contributions à un assureur qui gère lui-même le service des retraites. Un changement d'assureur a été effectué le 1er janvier 2005.

Il n'existait pas de régime de ce type dans les sociétés du Groupe SAGEM.

Au 31 décembre 2007, il ne reste plus que 789 ayants droit en activité dont le dernier départ en retraite est prévu pour 2013.

- A l'étranger

o Grande-Bretagne

Il existe deux fonds de pension dans les sociétés Messier-Dowty / Messier Services Ltd et Aircelle Ltd. Ce sont des fonds de pension dits "contracted out", c'est-à-dire substitutifs de la retraite complémentaire obligatoire. Leur gestion est confiée à des "trusts". Les salariés participent au financement au travers de cotisations assises sur les salaires. La répartition des cotisations entre employeurs et employés est en moyenne de 71 % pour l'employeur et de 29 % pour l'employé.

o Zone Euro

Les engagements concernent principalement Techspace Aero en Belgique. En avril 1997, cette société a souscrit auprès d'un assureur un contrat qui garantit au personnel le versement d'un capital ou d'une rente lors du décès ou du départ en retraite. Le montant versé est fonction de la catégorie de personnel, de l'âge, de la durée de vie professionnelle et du dernier salaire. Cet avantage est intégralement financé par des cotisations de l'employeur.

o Suisse

Vectronix AG a octroyé à certains salariés un plan de pension mutualisé avec Leica, l'ancien actionnaire de Vectronix AG. Le régime est à prestations définies. Ce plan bénéficie à des retraités et à des salariés en activité chez Vectronix AG. Le 30 juin 2006, à effet du 31 décembre 2006, Vectronix AG a dénoncé le contrat avec Leica, ce qui a permis de sortir les actifs Vectronix du fonds Leica à l'avenir incertain en les transférant vers un autre assureur Gemini, qui offre par ailleurs à Vectronix toute indépendance dans la gestion de son plan. De plus, à l'occasion de ce transfert, Vectronix AG a effectué le rachat des annuités des retraités auprès du nouvel assureur.

o Canada

Il existe deux plans de pension chez Messier-Dowty Inc. et Hispano-Suiza Canada (issu de Messier-Dowty Inc.) : un plan dédié aux employés et un plan dédié aux cadres et dirigeants. Ces plans sont financés par des contributions de l'employeur (83%) et des salariés (17%).

b) Situation financière

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Etranger	31.12.2007	31.12.2006
Engagement brut	29,7	336,3	366,0	397,0
Actifs de couverture	10,0	283,4	293,4	281,2
Provision comptable	22,3	63,7	86,0	99,9
Eléments non comptabilisés	(2,6)	(10,8)	(13,4)	15,9
- Ecart actuariels	(2,6)	(11,5)	(14,1)	15,1
- Coûts des services passés	0,0	1,3	1,3	1,5
- Actifs non reconnus	0,0	(0,6)	(0,6)	(0,7)

<i>(en millions d'euros)</i>	Engagement brut (a)	Actifs de couverture (b)	Eléments non comptabilisés (c)	Provision = (a)-(b)-(c)
Situation au 01.01.2007	397,0	281,2	15,9	99,9
A. Charge des régimes				
Coût des services rendus	13,1			
Coût financier	18,9			
Rendement attendu des actifs		20,7		
Ecart actuariels comptabilisés			(1,2)	
Evolution de périmètre des régimes	(0,1)			
Coût des services passés comptabilisés			(0,1)	
Total charge des régimes	31,9	20,7	(1,3)	12,5
B. Charge de l'employeur				
Cotisations de l'employeur		20,5		
Prestations payées	(11,0)	(11,0)		
Total charge de l'employeur	(11,0)	9,5	-	(20,5)
C. Autres éléments comptabilisés				
Actif net non reconnu				
Effet de change	(24,2)	(21,2)	0,9	
Reclassement en actifs destinés à être cédés	(3,3)	(1,3)		
Total autres éléments comptabilisés	(27,5)	(22,5)	0,9	(5,9)
Variation de provisions				(13,9)
D. Autres éléments non comptabilisés				
Cotisations des salariés	4,7	4,7		
Ecart actuariels de la période	(29,1)	(0,2)	(28,9)	
Coût des services passés de la période				
Total autres éléments non comptabilisés	(24,4)	4,5	(28,9)	
Situation au 31.12.2007	366,0	293,4	(13,4)	86,0

2.6.21.1.2. Indemnités de départ à la retraite

a) Présentation des avantages

- En France

Sont inclus dans cette rubrique, les engagements au titre des indemnités de fin de carrière légales ainsi que, chez Snecma Propulsion Solide, des indemnités au titre de l'amiante.

- A l'étranger

Sont inclus dans cette rubrique les engagements au titre des plans de départ en retraite anticipé chez Sagem ORGA GmbH, Snecma Services Brussels et Vectronix AG.

A noter que chez Vectronix AG, le plan a été fermé au 31 décembre 2006, avec pour conséquence la reconnaissance immédiate de tous les écarts actuariels.

b) Situation financière

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Etranger	31.12.2007	31.12.2006
Engagement brut	264,4	5,7	270,1	294,1
Actifs de couverture	0,1	-	0,1	0,1
Provision comptable	274,1	5,7	279,8	286,3
Eléments non comptabilisés	(9,8)	-	(9,8)	7,7
- <i>Ecart actuariels</i>	(12,2)	0,0	(12,2)	5,1
- <i>Coûts des services passés</i>	2,4	0,0	2,4	2,6
- <i>Actifs non reconnus</i>	0,0	0,0	0,0	0,0

<i>(en millions d'euros)</i>	Engagement brut (a)	Actifs de couverture (b)	Eléments non comptabilisés (c)	Provision = (a)-(b)-(c)
Situation au 01.01.2007	294,1	0,1	7,7	286,3
A. Charge des régimes				
Coût des services rendus	13,8			
Coût financier	12,9			
Rendement attendu des actifs				
Ecarts actuariels comptabilisés	0,4		(0,2)	
Evolution de périmètre des régimes	0,1		0,3	
Coût des services passés comptabilisés			(0,1)	
Total charge des régimes	27,2	-	-	27,2
B. Charge de l'employeur				
Cotisations de l'employeur		0,1		
Prestations payées	(16,8)	(0,1)		
Total charge de l'employeur	(16,8)	-	-	(16,8)
C. Autres éléments comptabilisés				
Actif net non reconnu				
Effet de change				
Reclassement en actifs destinés à être cédés	(18,5)		(1,6)	
Total autres éléments comptabilisés	(18,5)	-	(1,6)	(16,9)
Variation de provisions				(6,5)
D. Autres éléments non comptabilisés				
Cotisations des salariés				
Ecarts actuariels de la période	(15,9)		(15,9)	
Coût des services passés de la période				
Total autres éléments comptabilisés	(15,9)	-	(15,9)	
Situation au 31.12.2007	270,1	0,1	(9,8)	279,8

2.6.21.1.3. Autres avantages au personnel

a) Présentation des avantages

- En France

Cela comprend notamment les engagements au titre des médailles du travail, ainsi que des primes fidélité et primes cadre accordées chez Sagem Télécommunications, Sagem Mobiles, Sagem Défense Sécurité, Sagem Sécurité, et Safran Informatique.

- A l'étranger

Les sociétés qui étaient concernées par les jubilés Sagem Communication Germany et Sagem Communication Austria ne font plus partie au 31 décembre 2007 du périmètre.

b) Situation financière

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Etranger	31.12.2007	31.12.2006
Engagement brut	27,0	0,0	27,0	30,3
Actifs de couverture			-	-
Provision comptable	27,0	0,0	27,0	30,3
Eléments non comptabilisés	na	na	na	na

<i>(en millions d'euros)</i>	Engagement brut = Provision
Situation au 01.01.2007	30,3
A. Charge des régimes	
Coût des services rendus	2,7
Coût financier	1,2
Rendement attendu des actifs	
Ecart actuariels comptabilisés	(2,6)
Evolution de périmètre des régimes	
Coût des services passés comptabilisés	0,2
Total charge des régimes	1,5
B. Charge de l'employeur	
Cotisations de l'employeur	
Prestations payées	(2,2)
Total charge de l'employeur	(2,2)
C. Autres éléments comptabilisés	
Actif net non reconnu	
Effet de change	
Reclassement en actifs destinés à être cédés	(2,6)
Total autres éléments comptabilisés	(2,6)
Variation de provisions	(3,3)
D. Autres éléments non comptabilisés	
Cotisations des salariés	
Ecart actuariels de la période	
Coût des services passés de la période	
Total autres éléments comptabilisés	-
Situation au 31.12.2007	27,0

2.6.21.1.4. Cotisations au titre des régimes à cotisations définies

La charge de l'année au titre des régimes à cotisations définies a été de 228 M€ et se décompose comme suit :

- o Cotisations aux régimes généraux de retraites : 218 M€
- o Cotisations au régime de retraite supplémentaire Art. 83 * : 10 M€

* Régime mis en place dans les principales sociétés françaises de l'ancien périmètre Snecma

2.6.22 Dettes soumises à des conditions particulières

L'évolution de ce poste s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)

Au 31.12.2006	573
Nouvelles avances reçues	41
Remboursement d'avances	(57)
Charge de désactualisation	25
Charges d'intérêts	4
Ecart de conversion	4
Variations de périmètre	-
Au 31.12.2007	590

Ces dernières correspondent essentiellement aux avances remboursables de l'Etat français.

2.6.23 Passifs portant intérêts

L'évolution de ce poste s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)

	Passifs courants portant intérêts	Passifs non courants portant intérêts	Total
Total au 31.12.2006	699	463	1 162
Augmentation des emprunts	11	18	29
Diminution des emprunts	-	(96)	(96)
Variations des crédits de trésorerie	(157)	-	(157)
Variations de périmètre	(30)	9	(21)
Ecart de change	(5)	(6)	(11)
Reclassements (*)	(16)	9	(7)
Total au 31.12.2007	502	397	899

(*) dont (7) M€ au titre des activités destinées à être cédées

a) Description des principaux emprunts

Principaux emprunts à long moyen terme à l'origine :

- Emprunts Banque Européenne d'Investissement (B.E.I.) : 272 M€ (344 M€ au 31 décembre 2006).
Cet emprunt est composé de 5 tirages pour un taux fixe moyen de 3.2%, amortissement linéaire semestriel du principal, échéance finale juillet 2012, 72 M€ à échéance à moins d'un an.
Dans le cadre de certains tirages, la B.E.I peut exiger qu'un compte de réserve nanti à son profit soit alimenté (pour un montant égal au service annuel de la dette si, lors de la publication des comptes semestriels et annuels, les covenants financiers ne sont pas respectés).
- Financement Epargne Salariale dans le cadre du P.E.G. : 187 M€ (143 M€ au 31 décembre 2006)
Taux de rémunération défini annuellement indexé sur le taux BTAN 5 ans (4.56% pour 2007 et 3.56% pour 2006). L'échéance maximum est de 5 ans et la part à moins d'un an représente 83 M€

- Lease Messier-Bugatti 59M\$ (40 M€) [60.5M\$ (46M€) au 31 décembre 2006].
A taux fixe 5.2%, dont 7 M€ à moins d'un an. Ce lease fait l'objet d'une garantie de sa maison mère Messier-Bugatti SA.

Les autres emprunts à long moyen terme sont constitués de montants unitaires non significatifs.

Principaux emprunts à court terme :

- Billets de Trésorerie : 147 M€(376 M€au 31 décembre 2006)
Ce montant regroupe plusieurs tirages aux conditions de marché sur des échéances comprises entre 1 et 6 mois).
- Comptes courants financiers aux filiales non consolidées : 29 M€(72 M€au 31 décembre 2006).
La rémunération est indexée sur les taux au jour le jour de la devise du compte (EUR, GBP et USD).
- Emprunt à court-terme C.A.I.D.F. : 80 M€(50M€au 31 décembre 2006).
Cet emprunt est composé d'un tirage aux conditions de marché à échéance maximum de 6 mois.

Les autres emprunts à court terme sont constituées de montants unitaires non significatifs.

b) Passifs non courants portant intérêts (partie > 1 an dette financière à l'origine)

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007	31.12.2006
Emprunts de location-financement	49	68
Emprunts à long terme	348	395
Total des passifs non courants portant intérêts	397	463

c) Passifs courants portant intérêts (< 1 an)

	31.12.2007	31.12.2006
Emprunts de location-financement	14	12
Emprunts à long terme	179	165
Intérêts courus non échus	7	5
Passifs courants portant intérêts à long terme dès l'origine	200	182
Billets de trésorerie	147	376
Concours bancaires court terme et assimilés	155	141
Passifs courants portant intérêts à court terme dès l'origine	302	517
Total des passifs courants portant intérêts	502	699

d) Analyse globale par échéances

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007	31.12.2006
Échéances en :		
N + 1	502	699
N + 2 à N + 5	352	405
Au-delà de 5 ans	45	58
Total	899	1 162

e) Analyse globale par devises

La répartition des emprunts par devise s'analyse comme suit :

<i>(en millions)</i>	31.12.2007		31.12.2006	
	devises	euros	devises	euros
EUR	594	594	872	872
USD	212	144	229	174
CAD	93	64	76	50
GBP	56	77	39	58
Autres		20		8
Total		899		1 162

f) Décomposition globale taux fixe et variable

<i>(en millions d'euros)</i>	Non courant				Courant			
	31.12.2007		31.12.2006		31.12.2007		31.12.2006	
	Base	Taux	Base	Taux	Base	Taux	Base	Taux
Taux fixe	265	3,44%	364	3,58%	99	3,60%	102	3,52%
Taux variable	132	4,69%	99	4,07%	403	4,94%	597	4,21%
Total	397	3,86%	463	3,69%	502	4,67%	699	4,11%

2.6.24 Fournisseurs et autres créditeurs

Ils se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2006	Variations de la période	Variations de périmètre	Ecart de change	Reclassements (*)	31.12.2007
Dettes opérationnelles	5 886	502	13	(31)	(325)	6 045
Clients créditeurs	572	30	-	(1)	(30)	571
Clients, avances et acomptes	2 448	310	12	(3)	(18)	2 749
Dettes d'exploitation	2 169	120	(3)	(26)	(237)	2 023
Compte courant exploitation	1	2	2	-	(2)	3
Dettes sociales	696	40	2	(1)	(38)	699
Autres dettes	504	(6)	5	(6)	(25)	472
Autres dettes	234	(22)	5	(5)	(33)	179
Produits constatés d'avance	270	16	-	(1)	8	293
Primes reçues sur options devises non échues	-	-	-	-	-	-
Total	6 390	496	18	(37)	(350)	6 517

(*) dont (343) M€ au titre des activités destinées à être cédées

Les dettes fournisseurs ne portent pas intérêt et ont une échéance à moins d'un an.

Les produits constatés d'avance concernent principalement Messier Bugatti pour 51 M€ (différé du chiffre d'affaires) et Snecma pour 128 M€ (dont chiffre d'affaires à l'avancement 38 M€).

Les échéances de ces éléments sont :

<i>(en millions d'euros)</i>	< 12 mois	> 12 mois
Dettes opérationnelles	5 625	420
Autres dettes	309	163
Total	5 934	583

2.6.25 Autres passifs non courants et courants

2.6.25.1 Autres passifs non courants

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2006	Variations de la période	Variations de périmètre	Ecart de change	Reclassements (*)	31.12.2007
Dettes sur acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	53	28	4	-	(16)	69
Dettes liées aux départs de salariés en pré-retraite	46	(11)	-	1	(11)	25
Dettes sur acquisition de titres	13		-	-	(11)	2
Total	112	17	4	1	(38)	96

(*) dont (10) M€ au titre des activités destinées à être cédées

2.6.25.2 Autres passifs courants

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2006	Variations de la période	Variations de périmètre	Reclassements (*)	31.12.2007
Concours de l'Etat, redevance à payer	34	(9)	-	(1)	24
Etat - autres impôts et taxes	116	18	-	(19)	115
Total	150	9	0	(20)	139

(*) dont (20) M€ au titre des activités destinées à être cédées

2.6.26 Synthèse des passifs financiers

La juste valeur de ces passifs est évaluée sur la base des prévisions de remboursement estimées et actualisées au taux d'intérêt de clôture pour ces passifs ayant un taux d'intérêt nul ou un taux variable.

<i>au 31.12.2007</i> <i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan			
	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur	Total	Juste Valeur
Dettes soumises à des conditions particulières	590		590	590
Passifs non courants portant intérêts	397		397	381
Passifs courants portant intérêts	502		502	502
Dettes d'exploitation	2 023		2 023	2 023
Comptes courants d'exploitation	3		3	3
Instruments dérivés passifs		4	4	4
Total passifs financiers	3 515	4	3 519	3 503

au 31.12.2006 <i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan			
	Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur	Total	Juste Valeur
Dettes soumises à des conditions particulières	573		573	573
Passifs non courants portant intérêts	463		463	446
Passifs courants portant intérêts	699		699	699
Dettes d'exploitation	2 169		2 169	2 169
Comptes courants d'exploitation	1		1	1
Instruments dérivés passifs		2	2	2
Total passifs financiers	3 905	2	3 907	3 890

La position financière nette du Groupe s'établit de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007	31.12.2006
Trésorerie et équivalents de trésorerie	730	743
Passifs non courants et courants portant intérêt	899	1 162
Position financière nette	(169)	(419)

2.6.27 Effectifs

Les effectifs moyens du Groupe sur la période et par secteur d'activité se décomposent comme suit :

	France	Etranger	Total
Propulsion Aéronautique et Spatiale	18 143	2 507	20 650
Equipements Aéronautiques	9 996	8 846	18 842
Défense Sécurité	6 670	2 574	9 244
Communications	1 763	1 443	3 206
Holdings	559	14	573
Total	37 131	15 384	52 515

Compte tenu de l'effectif des sociétés non consolidées, l'effectif total géré est de 57 383.

Au titre des sociétés françaises, la répartition par catégories socioprofessionnelles est la suivante :

Cadres	11 900
Maîtrise	1 147
Techniciens	11 938
Employés	2 961
Ouvriers	9 185
Total	37 131

Les effectifs concernant les sociétés en intégration proportionnelle, comprises dans les données ci-dessus, sont (à hauteur du pourcentage d'intégration) :

Shannon Engines Support	17
Europropulsion	43
Ningbo Bird Sagem Electronics Ltd	1 295
Sofradir	135
Ulis	38
Famat	238
Wuhan Tianyu Information	134
Total	1 900

2.6.28 Participation dans des co-entreprises

Le Groupe détient des participations comptabilisées par intégration proportionnelle (dont la contribution est comptabilisée à chaque ligne des états financiers) dans les sociétés suivantes :

- CFM International Inc. et CFM International SA : coordination du programme moteur CFM56 avec General Electric et sa commercialisation,
- Shannon Engine Support Ltd : location aux compagnies aériennes de moteurs, modules, équipements et outillages CFM56,
- Famat : fabrication de carters de grandes dimensions en sous-traitance de Snecma et de General Electric,
- Europropulsion : études, développements, essais et fabrication d'ensemble propulsifs à propergol solide,
- ULIS : fabrication de détecteurs infrarouge non refroidis,
- SOFRADIR : fabrication de détecteurs infrarouge refroidis,
- Ningbo Bird Sagem Electronics Co, Ltd : fabrication de téléphones mobiles sur la base de la technologie SAGEM (principalement modules) pour Bird sur le marché chinois et pour SAGEM dans le reste du monde,
- Wuhan Tianyu Information Industry Co, Ltd : fabrication de cartes à puce.

La part du Groupe dans les différents agrégats financiers de ces filiales, qui est incluse dans les états financiers consolidés, est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007	31.12.2006
Actifs courants	272	290
Actifs non courants	284	267
Passifs courants	353	350
Passifs non courants	26	20
Produits opérationnels	249	221
Charges opérationnelles	(207)	(175)
Résultat financier	(7)	(5)
Charge d'impôts	(19)	(13)
Résultat net	16	28
Flux liés aux activités opérationnelles	101	54
Flux liés aux activités d'investissement	(85)	(71)
Flux liés aux activités de financement	(17)	13

2.6.29 Parties liées

2.6.29.1 Transactions avec les parties liées

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007	31.12.2006
Ventes aux parties liées	1 458	1 591
Achats auprès des parties liées	(103)	(103)
Créances sur les parties liées	659	767
Dettes envers les parties liées	948	785
Garanties financières envers les parties liées	340	340

Les parties liées concernent principalement l'Etat français et ses entités contrôlées.

2.6.29.2 Rémunérations des dirigeants

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007	31.12.2006
Avantages à court terme	7,2	9,7
Avantages postérieurs à l'emploi	1,6	1,7
Autres avantages long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat	3,3	1,4
Avantages en capital	0,4	2,9

Les Dirigeants comprennent les membres du Conseil de Surveillance, les membres du Directoire et les membres de la Direction Générale SAFRAN. Les rémunérations au titre des « avantages à court terme » sont fournies sur une base brute. Elles comprennent les éléments versés sur l'année 2007 ainsi que la provision de la part variable qui sera versée en 2008.

2.6.29.3 Relation entre SAFRAN et ses filiales

Les principaux flux financiers entre la société SAFRAN et ses filiales concernent les éléments suivants :

- Une centralisation de trésorerie est effectuée au niveau du Groupe SAFRAN : en conséquence des conventions de trésorerie existent entre SAFRAN et chacune des sociétés du Groupe pour régir les relations d'avances et de placements.
- Une politique de gestion du risque de change est également assurée de manière centralisée par la société de tête pour l'ensemble du Groupe SAFRAN : elle vise à protéger la performance économique des filiales opérationnelles des fluctuations aléatoires des devises (essentiellement du dollar) et à optimiser la qualité des couvertures mises en place par l'intermédiaire d'un portefeuille d'instruments de couverture.
- Conformément aux dispositions de l'article 223A du Code général des impôts, SAFRAN s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés, des contributions additionnelles assises sur l'impôt sur les sociétés et de l'imposition forfaitaire annuelle dus au titre du Groupe formé par elle-même et les filiales intégrées fiscalement.

En application de la convention d'intégration fiscale, les filiales intégrées fiscalement supportent leur propre charge d'impôt, comme elles le feraient en l'absence d'intégration fiscale et versent les sommes correspondantes à SAFRAN, à titre de contribution au paiement des impôts du Groupe.

- En ce qui concerne les prestations fournies par la holding au bénéfice de ses filiales, elles sont facturées généralement aux bénéficiaires sur la base de contrats d'assistance.

2.6.30 Passifs éventuels

Conformément aux dispositions de la loi N° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle et à l'accord de branche du 20 juillet 2004, les sociétés françaises du Groupe accordent à leurs salariés un droit individuel à la formation d'une durée de 20 heures minimum par année civile cumulable jusqu'à un maximum de 120 heures.

Les sociétés françaises du Groupe intègrent progressivement cet élément nouveau dans le champ de la négociation sur la formation continue et le développement des compétences.

2.7 Tableau des flux de trésorerie consolidés

Le tableau des flux de trésorerie est établi en utilisant la méthode indirecte qui met en évidence le passage du résultat à la trésorerie provenant de l'exploitation. L'incidence de la variation du cours de change s'entend de la variation des cours entre la clôture et l'ouverture et de son impact sur la valeur de la trésorerie à l'ouverture.

2.7.1 Les flux de trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie se composent des comptes à vue ou à terme et valeurs mobilières de placement.

Ces montants ont une échéance de moins de 3 mois et sont convertibles en un montant connu de trésorerie. La composition de ces montants est détaillée au § 2.6.18.

2.7.2 Décaissements sur immobilisations corporelles et incorporelles

Ils se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007	31.12.2006
Immobilisations incorporelles	(254)	(352)
Immobilisations corporelles	(466)	(462)
Variations des dettes sur acquisition d'immobilisations incorporelles	1	6
Variations des dettes sur acquisition d'immobilisations corporelles	44	13
Variations créances sur cession d'immobilisations corporelles	-	1
Produits de cession des immobilisations incorporelles	1	3
Produits de cession des immobilisations corporelles	35	102
Total	(639)	(689)

2.7.3 Transactions significatives sans incidence sur la trésorerie

Le Groupe a réalisé certaines transactions qui n'ont aucune incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Ils concernent principalement :

- les charges d'amortissement, dépréciation et provisions	901 M€
- incidences des variations de valeur des instruments financiers ⁽¹⁾	392 M€
- autres	(23) M€

1 270 M€

⁽¹⁾ Cette incidence résulte principalement de la décision du Groupe d'appliquer une comptabilité dite spéculative à compter du 1^{er} juillet 2005 et donc à constater dans son résultat financier la variation de la juste valeur de ses instruments financiers à partir de cette date.

2.7.4 Politique comptable du Groupe

La politique comptable du Groupe est de classer les dividendes reçus et intérêts reçus ou payés en activités opérationnelles.

2.7.5 Flux de trésorerie provenant des activités abandonnées

Le détail de ces flux est présenté dans le Tableau des flux de trésorerie consolidés.

Les flux des sociétés dont l'activité est abandonnée représentent :

	M€
- Flux d'exploitation	95
- Flux d'investissement	(33)
- Flux de financement	1
	<hr/>
	63

Ce flux de trésorerie permet de financer :

- Un remboursement des dettes vis à vis du Groupe	(64)
- Une variation d'autres éléments financiers avec le Groupe (dont BFR)	(7)
	<hr/>
	(71)

Soit une variation nette de la trésorerie liée aux activités abandonnées. **(8)**

2.8 Gestion des risques de marché et instruments financiers dérivés

Les risques principaux attachés aux instruments financiers du Groupe sont le risque de change, les risques de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, le risque sur le marché des actions, le risque de contrepartie et le risque de liquidité.

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007		31.12.2006	
	A l'actif	Au passif	A l'actif	Au passif
<i>Gestion du risque de taux d'intérêt</i>	-	-	-	-
Swaps payeurs taux fixe	-	-	-	-
Swaps payeurs taux variable	-	-	-	-
<i>Gestion du risque de change</i>	126	(4)	397	(2)
Swaps de change	8	-	-	-
Achats et ventes à terme de devises	55	(4)	397	(2)
Option de change	63	-	-	-
<i>Autres instruments dérivés</i>	-	-	-	-
Total	126	(4)	397	(2)

2.8.1 Exposition au risque de change

La majorité du chiffre d'affaires des branches Propulsion Aéronautique et Spatiale et Equipements Aéronautiques est libellée en dollar US, monnaie qui constitue le référentiel quasi unique du secteur aéronautique civil. Ainsi, l'excédent net annuel des recettes sur les dépenses pour ces activités a été de 4,96 milliards de dollars US pour l'année (pour 3,90 milliards de dollars US pour 2006). La politique de couverture décrite ci-après vise à protéger la rentabilité du Groupe et à sauvegarder la régularité de ses résultats.

Par ailleurs la branche Communications achète une partie de ses composants en dollar US, l'exposition qui en résulte, étant à très court terme, cette dernière est gérée de façon spécifique. L'exposition nette (non retraité des activités abandonnées) qui en résulte est de 816 millions de dollars US pour 2007 (pour 910 M\$ pour 2006).

2.8.1.1 Politique de couverture

La politique de gestion du risque de change définie par la holding Safran pour l'essentiel de ses filiales repose sur deux principes :

- Protéger la performance économique des fluctuations aléatoires du dollar ;
- Optimiser la qualité des couvertures chaque fois que possible, sans qu'à aucun moment le premier principe ne soit remis en cause.

La protection de la performance économique nécessite que soient définis une parité minimum du dollar US et un horizon sur lequel s'applique cette protection ; la parité minimum correspond à un cours du dollar permettant à SAFRAN de tenir ses objectifs de résultat opérationnel.

2.8.1.2 Méthode de gestion

La méthode consiste à gérer un portefeuille d'instruments de couverture permettant de ne pas descendre en dessous du seuil minimum de référence.

Dans le cadre des actions de protection, les principaux types d'instruments utilisés sont les ventes à terme et les achats d'options ("call euro/put USD").

Au-delà de la parité plancher, des actions d'optimisation sont mises en œuvre, qui sont constituées essentiellement par des ventes d'options ("call USD/put euro").

Ces ventes d'options représentent l'anticipation des couvertures à terme. Lors de leur mise en place, leur niveau d'exercice est toujours plus favorable à celui des dernières ventes à terme effectuées.

2.8.1.3 Instruments financiers

Les instruments financiers dérivés, fermes et optionnels, détenus par le Groupe sont affectés à la couverture des flux futurs hautement probables déterminés à partir du carnet de commandes et des prévisions budgétaires, et en complément, en couverture de la position nette du bilan, constituée des créances et dettes commerciales et de la trésorerie en devises en couverture.

Le portefeuille des instruments financiers dérivés se ventile comme suit :

<i>(en millions de devises)</i>	31.12.2007				31.12.2006			
	Juste valeur	Montant notionnel	< 1 an	de 1 à 5 ans	Juste valeur	Montant notionnel	< 1 an	de 1 à 5 ans
Contrat forward								
Position vendeuse de USD	55	2 891	2 891	-	397	3 050	2 722	328
<i>Dont contre EUR</i>	40	2 780	2 780	-	365	2 796	2 468	328
Position acheteuse de USD	(4)	(58)	(35)	(23)	(2)	(158)	(158)	-
<i>Dont contre EUR</i>	-	-	-	-	(2)	(158)	(158)	-
Position vendeuse de GBP contre EUR	-	1	1	-	-	16	16	-
Position acheteuse de JPY contre EUR	-	-	-	-	-	(1 000)	(1 000)	-
Swaps de change	8				-			
<i>Dont contre USD</i>	2	126	126	-	-	-	-	-
Options de change	63				-			
<i>Achat Put</i>	63	2 330	2 330	-	-	-	-	-
<i>Vente Call</i>	-	226	226	-	-	-	-	-
Total	122				395			

Les montants de juste valeur sont exprimés en millions d'euros; les montants notionnels sont exprimés en millions de devises

A fin 2007, aucune couverture n'est affectée à la position nette du bilan. L'ensemble du portefeuille d'instruments dérivés détenus est affecté globalement à la couverture des flux futurs de ventes en devises.

L'exposition du bilan du Groupe au risque de change se résume comme suit :

<i>(en millions de devises)</i>	31.12.2007				31.12.2006			
	USD / EUR	USD / GBP	USD / CAD	JPY / EUR	USD / EUR	USD / GBP	USD / CAD	JPY / EUR
Total actifs	1 490	248	113	625	1 319	103	117	362
Total passifs	1 162	182	150	326	1 119	81	98	2 254
Position nette du bilan	328	66	(37)	299	200	22	19	(1 892)
Instruments financiers dérivés affectés à la position nette du bilan	-	-	-	-	365	11	14	(1 000)
Position nette après prise en compte des couvertures affectées à la position du bilan	328	66	(37)	299	(165)	11	5	(892)
Instruments financiers dérivés affectés à des transactions futures	5 098	111	8	-	2 284	209	19	-

La sensibilité du bilan à une variation de +/- 5 % du cours de change €\$ est la suivante :

<i>Impact sur les positions du bilan (en millions d'euros)</i>	31 décembre 2007		31 décembre 2006	
	USD		USD	
Cours de clôture	1,47		1,32	
Hypothèses de variation du cours euro/dollar	-5%	+5%	-5%	+5%
Impact sur la position nette bilantielle après prise en compte des couvertures	12	(11)	7	(6)
Variation de la juste valeur des instruments dérivés affectés à des transactions futures	(138)	147	(84)	94

2.8.2 Gestion du risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêt recouvre deux natures de risques :

- un risque de prix lié aux actifs et passifs financiers à taux fixe. Les variations de taux d'intérêt influent sur la valeur de marché des actifs et passifs financiers à taux fixe ;
- un risque de flux de trésorerie lié aux actifs et passifs financiers à taux variable. Les variations de taux d'intérêt ont une incidence directe sur le résultat futur du Groupe.

Le Groupe, dans le cadre de sa politique générale, arbitre entre ces deux natures de risques, en utilisant au besoin des swaps de taux d'intérêt et options.

Aucun instrument de marché n'existe au 31 décembre 2007.

L'essentiel de l'endettement moyen terme du groupe est pris à taux fixe. En conséquence, la sensibilité du Groupe au risque de taux d'intérêt est faible. Ainsi une variation instantanée de +/- 1 % des taux d'intérêt entraînerait un(e) produit (charge) de 3,8 M€(contre 1,5 M€en 2006).

2.8.3 Gestion du risque de marché action

L'exposition de SAFRAN au risque de fluctuation des cours de bourse porte sur les titres Embraer, seuls titres cotés.

Une variation défavorable de 5% du cours de ces titres aurait une incidence négative nette sur les capitaux propres de 3,2 millions d'euros (contre 3,3 millions d'euros au 31 décembre 2006).

2.8.4 Gestion du risque de contrepartie

Les transactions qui génèrent potentiellement pour le Groupe un risque de contrepartie sont les suivantes :

- les placements financiers temporaires,
- les instruments dérivés,
- les comptes clients,
- les garanties financières accordées aux clients.

Les placements financiers sont diversifiés. Ils concernent des titres de premier rang et sont négociés avec des banques, elles-mêmes de premier rang, présentant un rating minimum « AA ».

Les transactions du Groupe sur les produits dérivés ont pour seul but de réduire son exposition globale aux risques de change et de taux résultant de ses opérations courantes. Elles sont limitées aux marchés organisés ou à des opérations de gré à gré avec des opérateurs de premier rang.

Le risque de contrepartie lié aux comptes clients est limité du fait du nombre important de clients composant le portefeuille et de leur diversité géographique.

Au 31 décembre 2007, le Groupe n'a pas identifié de risque de contrepartie significatif, non provisionné dans les états financiers.

L'échéancier des actifs financiers est donné en note 2.6.19.2.

2.8.5 Gestion du risque de liquidité

La gestion de trésorerie du Groupe est centralisée : l'ensemble des excédents de trésorerie ou des besoins de financement de ses filiales, lorsque la législation locale le permet, est placé auprès de ou financé par la société mère à des conditions de marché. L'équipe centrale de trésorerie gère le financement, courant et prévisionnel, du Groupe, et assure la capacité du Groupe à faire face à ses engagements financiers en maintenant un niveau de disponibilités et de facilités de crédit confirmées compatibles avec sa taille et les échéances de sa dette.

Le très faible niveau d'endettement du Groupe et l'existence de lignes de liquidité non utilisées rendent le Groupe peu sensible au risque de liquidité.

Certains financements long terme mis en place en 2003 et 2005 disposent de covenants financiers.

Il s'agit des deux ratios-limites suivants :

- Dette nette/EBITDA < 2,5
- Dette nette/fonds propres < 1

Les définitions des termes « Dette nette », « EBITDA » et « Fonds propres » sont les suivantes :

- Dette nette : dettes financières (hors avances remboursables) diminuées des valeurs mobilières de placement et disponibilités,
- EBITDA : somme du résultat d'exploitation et des dotations nettes aux amortissements et provisions pour dépréciation d'actif,
- Fonds propres : les fonds propres sont les capitaux propres part du Groupe et les intérêts minoritaires.

Pour l'exercice 2007, ces ratios sont déterminés sur la base des comptes consolidés ajustés.

Les lignes de crédit confirmées non utilisées s'établissent au 31 décembre 2007 à 1 295 millions d'euros.

Par ailleurs, le Groupe a signé un contrat de location financement immobilier d'un montant de 70 millions d'euros au titre d'un investissement à réaliser. La date de livraison est prévue au cours du second trimestre 2009.

2.9 Engagements hors bilan

2.9.1 Avals, cautions et autres engagements

2.9.1.1 Engagements liés à l'activité courante

Les différents engagements donnés représentent :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007	31.12.2006
Engagements sociaux	20	20
Engagements donnés aux clients (bonne fin, bonne exécution)	256	324
Engagements donnés par Safran en faveur de ses filiales vis-à-vis de tiers	499	443
Engagements donnés par Safran en faveur de ses filiales vis-à-vis des douanes	103	41
Engagements liés à la responsabilité de membre de GIE	2	5
Garantie de passif	22	25
Ecart actuariels	(23)	24
Autres engagements	186	65
Total	1 065	947

En termes d'engagements reçus, le Groupe SAFRAN constate :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2007	31.12.2006
Engagements reçus des banques pour le compte de fournisseurs	12	11
Garanties de bonne fin	15	8
Avals, cautions reçus	8	17
Autres engagements reçus	77	12
Total	112	48

Les engagements donnés et reçus provenant des activités abandonnées ressortent respectivement à 37 et 4 millions d'euros.

2.9.1.2 Autres engagements et obligations contractuelles

Le Groupe constate des obligations ou engagements à effectuer des paiements futurs :

<i>(en millions d'euros)</i>	Total	Paiements dus par période		
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Dettes à long terme à l'origine	534	186	332	16
Obligations en matière de location-financement	63	14	20	29
Contrats de location simple	151	46	71	34
Obligations d'achats irrévocables	-	-	-	-
Autres obligations à long terme	-	-	-	-
Total	748	246	423	79

Le montant des paiements de location dans le résultat de l'exercice est de 77 M€

2.9.2 Garanties d'actif et de passif

A l'occasion d'acquisitions ou de cessions de sociétés, des garanties d'actif ou de passif ont été données ou reçues. Au 31 décembre 2007, aucune de ces garanties n'est mise en œuvre et aucune ne justifie de provisions dans les comptes consolidés du Groupe.

2.9.3 Engagements d'investissements

Au 31 décembre 2007, le montant des engagements d'investissements au titre des immobilisations corporelles ressort à 229 M€(hors activités abandonnées).

2.9.4 Garanties financières accordées dans le cadre de la vente des produits du Groupe

Ces garanties génèrent des risques dont le montant brut global au 31 décembre 2007 est de 377 M\$; ce montant ne reflète toutefois pas le risque effectif supporté par SAFRAN. En effet, ces obligations sont contre-garanties par la valeur des actifs sous-jacents, c'est-à-dire des avions obtenus en gage. Ainsi, le risque net tel qu'il ressort du modèle d'évaluation est entièrement provisionné dans les comptes.

2.10 Litiges

En dehors des éléments ci-dessous, ni SAFRAN ni aucune de ses filiales ne sont ou n'ont été, notamment au cours des 12 derniers mois, parties à des procédures gouvernementales, judiciaires ou arbitrales susceptibles d'avoir ou ayant eu récemment une incidence significative sur la situation financière ou la rentabilité de SAFRAN et/ou du Groupe. SAFRAN n'a pas connaissance que de telles procédures soient envisagées à son encontre par des autorités gouvernementales ou des tiers. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du niveau de risque au cas par cas et ne dépend pas en premier lieu du stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque. SAFRAN estime qu'elle a passé les provisions adéquates afin de couvrir les risques de litiges généraux ou spécifiques en cours ou éventuels.

- La responsabilité de Turbomeca est évoquée dans le cadre d'une procédure pénale diligentée par le procureur de Turin à l'occasion d'un accident d'hélicoptère survenu en avril 2003 dans les Alpes italiennes dont les causes demeurent en l'état inconnues. La demande en réparation de l'ensemble des parties civiles s'élève à 4,6 M€
- La responsabilité de Turbomeca pourrait être engagée à l'occasion d'un accident survenu en mars 2005 en Inde qui a entraîné la mort de trois personnes et grièvement blessé deux autres. A ce jour, aucun montant de réclamation n'a été formulé.
- La responsabilité de Turbomeca pourrait être engagée à l'occasion d'un accident survenu en juillet 2005 à Sacramento, en Californie, qui a entraîné la mort de deux personnes et grièvement blessé une troisième. A ce jour, aucun montant de réclamation n'a été formulé, mais une assignation a été déposée par les victimes ou leurs ayants-droit devant la Cour Fédérale à Sacramento le 13 juillet 2006.
- Début 2006, Snecma a été assignée par un client aux fins d'indemnisation des conséquences matérielles d'un accident d'avion survenu en avril 2005. Le montant de la réclamation est de 36 M€

Pour ces sinistres, l'éventuelle responsabilité des sociétés concernées est suffisamment couverte par la police d'assurance du Groupe.

- Sagem Défense Sécurité s'est vu notifier par un client des pénalités de retard pour un montant de 40 M€. Par ailleurs, Sagem Défense Sécurité a été assigné par un fournisseur, en réparation d'une prétendue rupture brutale et abusive des relations commerciales, pour un montant de 30 M€. Le montant estimé des conséquences financières pouvant résulter de ces deux litiges, très inférieur aux réclamations, est largement couvert par le montant global des provisions pour risques et charges constituées par Sagem Défense Sécurité au 31 décembre 2007.

- SAFRAN et ses filiales Sagem Communication et Sagem Défense Sécurité, ainsi que la filiale de cette dernière Sagem Sécurité, ont été assignées en juillet 2007 par trois fournisseurs pour abus de dépendance économique et de puissance d'achat et rupture ou menaces de rupture brutale des relations commerciales. En l'état actuel de la procédure dans laquelle seule Sagem Télécommunications (ex Sagem Communication) reste mise en cause, le montant de la réclamation de 14,6 M€, sans sérieux fondement, n'a pas fait l'objet de provision au 31 décembre 2007.
- Messier-Bugatti avait été assignée en 2002 par un fournisseur en réparation d'une résiliation prétendument abusive d'un contrat de collaboration de développement, supposée avoir entraîné un détournement de savoir faire au profit d'un concurrent. Le fournisseur a interjeté appel de la décision de première instance qui l'avait débouté de toutes ses demandes. Le montant éventuel des conséquences financières pouvant résulter de ce litige, sans aucune commune mesure avec la réclamation de 33 M€, est largement couvert par le montant global des provisions pour risques et charges constituées par Messier-Bugatti au 31 décembre 2007.
- Fin 2002, un groupe d'industriels français, parmi lesquels figure l'ex-Groupe Snecma, a été saisi collectivement d'une demande d'arbitrage par un client commun réclamant une somme qui, selon le demandeur, ne saurait être inférieure à 260 M\$ et pour laquelle le groupe d'industriels peut être solidaire à l'égard du demandeur. Cette demande était relative à l'exécution d'anciens contrats réalisés par ces industriels et dans lesquels la participation de l'ex-Groupe Snecma était de l'ordre de 10 %. Tous les industriels concernés contestaient cette demande. Un accord prévoyant que les industriels visés par la demande d'arbitrage renoncent à se prévaloir des délais de prescription éventuellement opposables au demandeur a été conclu, et ce dernier a retiré cette demande d'arbitrage en juin 2003, réservant ses droits d'en déposer une nouvelle pour un montant qui pourrait être supérieur. SAFRAN n'a pas constitué de provision à ce stade.
- Le 22 juin 2006, SAFRAN, SAFRAN USA, Inc., Cinch Connectors, Inc. et Cinch Connectors Limited ont été assignées solidairement avec trois salariés du Groupe pour comportement prétendument fautif dans le processus de cession de Cinch Connectors, Inc. et Cinch Connectors Limited supposé avoir eu notamment pour conséquence de priver le candidat acquéreur des concours bancaires destinés à financer cette opération. Aucun fondement sérieux n'ayant pu à ce jour être identifié de nature à justifier même partiellement la demande de réparation d'un montant de 95 M\$, SAFRAN n'a constitué aucune provision à ce titre.
- A fin 2007, la poursuite des contrôles fiscaux débutés en 2006 n'a pas modifié de manière significative les incidences constatées à fin 2006, à l'exception du redressement notifié au titre des règles de répartition des charges d'impôts appliquées entre la société mère Snecma et ses filiales intégrées jusqu'à fin 2004. Le risque s'élève à 14 M€ d'impôts qui n'a fait l'objet d'aucune provision à fin 2007, la société contestant ce redressement.

Il convient de rappeler que SAFRAN s'est vue notifier fin 2006 par l'administration fiscale une rectification, pour un montant de 11,7 M€, fondée sur des pièces recueillies dans le cadre d'une information judiciaire en cours. Celle-ci porte sur des faits qui auraient consisté dans le versement par la société SAGEM SA - entre 2001 et 2003 – de commissions au profit d'intermédiaires locaux à des fins prétendues de corruption d'agents publics de la République Fédérale du Nigeria, dans le but prétendu d'obtenir l'attribution du marché des cartes d'identité électroniques de cet Etat. SAFRAN s'est constituée partie civile dans cette information judiciaire afin de recueillir tous les éléments d'information utiles sur les faits reprochés et ses responsabilités éventuelles. Suite aux éléments de contestation produits par Safran en 2007, l'administration a accepté de suspendre la procédure en cours jusqu'à l'aboutissement des procédures judiciaires. Ce risque a fait l'objet d'une provision partielle à fin 2006, maintenue à fin 2007.

2.11 Evénements postérieurs à la date de clôture

Le 25 janvier 2008, SAFRAN et The Gore Group ont finalisé la cession de l'activité « Haut Débit » (cf. note 2.6.16).



2, boulevard du Général Martial-Valin
75724 Paris Cedex 15 - France

Tél. : +33 (0)1 40 60 80 80
Fax : +33 (0)1 40 60 81 02

www.safran-group.com